

RAPPORT ANNUEL 2022

CORIS HOLDING



-  BENIN
-  BURKINA FASO
-  COTE D'IVOIRE
-  GUINEE
-  GUINEE BISSAU
-  MALI
-  NIGER
-  SENEGAL
-  TOGO

www.coris-holding.com





S'adapter aux exigences
du moment pour construire
un monde meilleur



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE CORIS.....	6
GOUVERNANCE.....	23
FACTEURS CLES DE SUCCES ET LEVIERS STRATEGIQUES.....	35
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	36
RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE.....	44
CAPITAL HUMAIN.....	51
DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES.....	55
CONFORMITE.....	59
SYSTEME DE CONTROLE INTERNE.....	61
RAPPORTS FINANCIERS.....	64
SYNOPTIQUE DU GROUPE.....	65



MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur les Actionnaires,

Outre les effets de la pandémie de la Covid-19, l'activité économique mondiale en 2022 a été fragilisée par les conséquences de la guerre en Ukraine, l'inflation qui a atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies et le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), ces facteurs pèsent sur les tendances économiques avec une croissance qui ralentirait à **3,4%** en 2022.

En dépit de ces constats, l'activité économique dans l'UEMOA reste dynamique en 2022 avec un taux de croissance estimé à **5,7%** contre **6,0%** un an plus tôt, portée essentiellement par la progression du secteur secondaire et les performances du secteur tertiaire. L'année 2022 est marquée par des crises politiques et diplomatiques, avec

deux coups d'Etat au Burkina Faso et des sanctions prononcées par la CEDEAO à l'encontre du Mali, une dégradation de la situation sécuritaire et une crise humanitaire sans précédent.

Dans ce contexte difficile, notre Groupe s'est montré résilient en 2022, grâce à l'identification de relais pouvant soutenir ses activités. En effet, les filiales et succursales Coris continuent de se différencier en réalisant de belles performances à fin décembre 2022. CBI SA maintient ainsi sa position de leader du marché bancaire burkinabè avec une part de marché de **23%** et la filiale au Bénin intègre le Top 3 dans le classement national en termes de total bilan. Toutes les entités du réseau Coris extériorisent un résultat net bénéficiaire au 31 décembre 2022, excepté la succursale en Guinée-Bissau dont les activités n'ont démarré qu'en fin mars 2022.



Le Groupe a également réalisé en 2022 des études d'opportunités pour la création de filiales en Afrique centrale et des due diligence dans le cadre du rachat de banques évoluant dans des pays d'Afrique à fort potentiel. Pour l'extension de son Pôle de Més finance, des demandes d'agrément ont été introduites auprès des Autorités de supervision à l'effet d'implanter des filiales en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Bénin.

Afin d'assurer aux entités du Groupe l'accompagnement d'un partenaire financier de référence en termes de financement du commerce, Coris Holding a pris une participation stratégique de **3,5 milliards FCFA** dans le capital d'Afreximbank, la Banque Africaine d'import-export.

L'exercice 2022 a enregistré d'importantes évolutions dans la gouvernance des filiales, avec des nominations de Directeurs Généraux Adjoints (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo) et celles de nouveaux Directeurs Généraux chez CBI SA et Coris Holding.

L'ensemble des actions et choix stratégiques pertinents de Coris Holding en 2022 ont permis d'enregistrer des performances satisfaisantes avec :

- un **chiffre d'affaires** de **16,3 milliards de FCFA**, en hausse de 17,3% par rapport à l'exercice 2021 et en dépassement des objectifs budgétaires de 106,8% ;
- des **produits financiers** de **23,4 milliards de FCFA**, en progression annuelle de 31,3% avec un taux de réalisation de 100,8% ;
- un **résultat net** bénéficiaire de **24,1 milliards de FCFA** en croissance de 24,9% comparé à l'exercice 2021 et un niveau de réalisation du budget de 109% ;
- un **total bilan** évoluant de 12,4% pour s'établir à **161,4 milliards de FCFA** à fin 2022.

Les états financiers consolidés du Groupe extériorisent également au 31 décembre 2022, des niveaux d'activités et de résultats remarquables, avec :

- un **Produit Net Bancaire** consolidé de **240,3 milliards de FCFA**, en progression de **51,2 milliards de FCFA (+27,1%)** par rapport à l'exercice 2021 ;

- un **Résultat Net** consolidé de **106,5 milliards de FCFA**, en hausse annuelle de 19,4% (**+17,3 milliards de FCFA**) ;
- un **total bilan** de **5 637,5 milliards de FCFA**, en bonne croissance de 18,7% comparé à l'exercice précédent.

Chers Actionnaires,

Selon les perspectives macroéconomiques, annoncées par le FMI, la croissance de l'économie mondiale devrait encore ralentir en 2023 à **2,9%** avant de rebondir à **3,1%** en 2024. Le relèvement des taux d'intérêts par les banques centrales pour juguler l'inflation et la guerre Russo-Ukrainienne continueraient également de peser sur l'activité économique.

Dans l'espoir que la situation sécuritaire s'améliore dans le Sahel et que les risques ne s'étendent pas aux autres pays de l'UEMOA, notre Groupe mettra un accent au cours de l'exercice 2023, sur la collecte de ressources dans un contexte de renforcement du cadre règlementaire et de restriction de la politique monétaire dans l'Union. Le Groupe travaillera à la concrétisation de ses projets structurants, à l'amélioration continue en tous domaines, notamment la qualité de service, la gestion des risques et la Conformité.

La confiance des Actionnaires et des partenaires, la pertinence des orientations et des choix stratégiques du Conseil d'Administration, l'engagement constant des collaborateurs, ainsi que la qualité de la supervision exercée par Coris Holding permettront à nos filiales et succursales de relever les multiples défis qui se posent aux acteurs bancaires et de la méso finance.

Nos vifs remerciements s'adressent aux Membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes, pour leur disponibilité, leur soutien et leur accompagnement constants dans la poursuite des activités du Groupe.

Nous félicitons la Direction Générale de Coris Holding et l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour le beau chemin parcouru, avec des encouragements pour relever avec brio les défis actuels et futurs.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Idrissa NASSA

Le **Groupe Coris** poursuit son expansion pour être encore plus proche de **VOUS**



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Mali



Niger



Sénégal



Togo



II
GROUPE
CORIS



GROUPE CORIS

Coris Holding SA : Société Anonyme avec Conseil d'Administration créée le 04 juin 2013 exerçant sous le numéro CF-B-001 par Décision N° 058-12-2017/CB/C de la Commission Bancaire de l'UMOA prise lors de sa 110^{ème} session tenue à Abidjan le 11 décembre 2017.

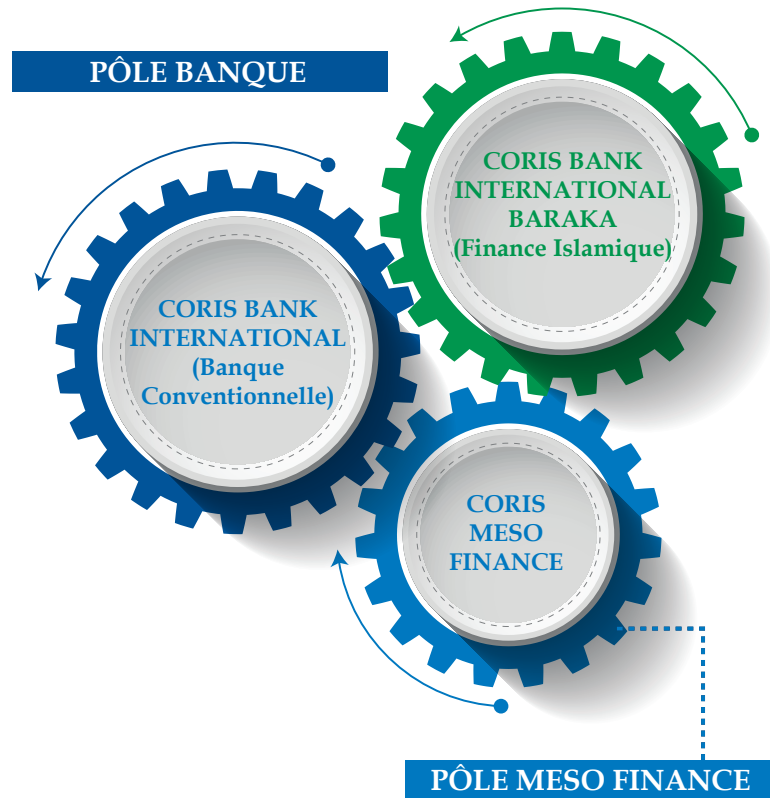
Capital social : vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de francs CFA divisés en deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions de dix mille (10 000) francs CFA.

Siège social : Ouaga 2000, Immeuble Coris Boulevard de l'Insurrection Populaire des 30 et 31 octobre 2014

01 BP 6092 Ouagadougou 01, Burkina Faso,
Tél. : +226 25 49 10 00, Fax : +226 25 31 62 68,
E-mail : contact@coris-holding.com.



1.1. Domaine d'activités



UN DISPOSITIF DE ...



9 FILIALES ET
SUCCURSALES BANCAIRES
+ 1 CMF



125 AGENCES



1653 ETP



165 GAB



196 607 CARTES



300 TPE

AU SERVICE DE ...



688 985 CLIENTS



527 750 DETENTEURS
DE WALLETS

LE GROUPE CORIS SE POSITIONNE ...



3^e GROUPE BANCAIRE
LE PLUS IMPORTANT DE LA ZONE UEMOA¹
¹ EN TERME DE TOTAL BILAN ET DE RÉSULTAT NET GLOBAL



1.2. Vision

Le Groupe Coris, fortement nourri par une ambition panafricaine se veut « être le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de méso finance et dans l'innovation ».



1.3. Missions



1.4. Valeurs

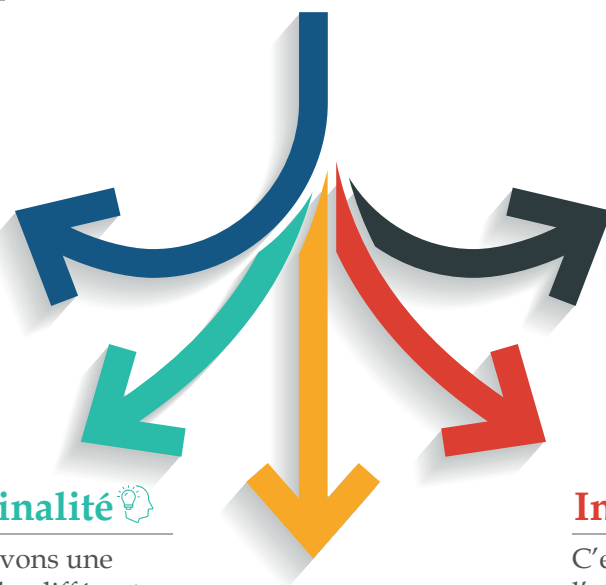
Confiance

Base de toute relation, elle désigne le modèle de gestion et de gouvernance du Groupe qui s'emploie à communiquer aussi bien avec l'ensemble du personnel que tous les partenaires dans un climat de confiance.

Originalité

Nous avons une approche différente et singulière pour fournir le service à la clientèle. Nous allons au-delà des attentes des clients avec des innovations en permanence.

C O R I S



Responsabilité

Nous tenons nos engagements vis-à-vis de toutes nos parties prenantes et gardons à l'esprit notre responsabilité sociétale.

Sociabilité

Nous formons une famille dans laquelle les bonnes relations qu'entretiennent les membres et leur implication sont nécessaires pour satisfaire nos clients et plus globalement l'ensemble des parties prenantes et aboutir à l'excellence.

Intégré

C'est l'honnêteté et l'attachement aux règles de la conduite de l'institution qui favorisent des rapports basés sur la confiance.



1.5. Pôle Banque

1.5.1. Banque conventionnelle « Coris Bank International »

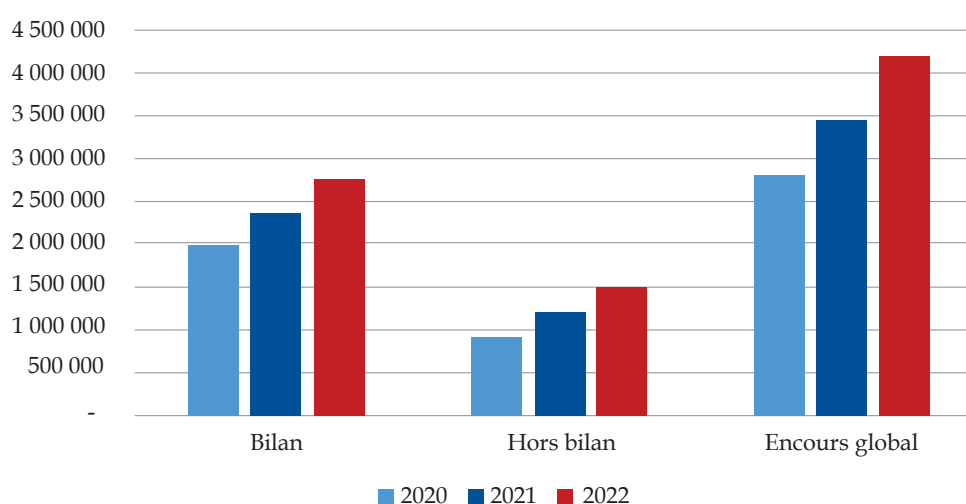
Au cours de l'exercice 2022, le Groupe, en véritable partenaire financier de choix dans le financement des PME /PMI de la zone, a accru l'encours brut global de son portefeuille consolidé avec notamment en volume un niveau de **4 186** milliards de FCFA en 2022 contre **3 461** milliards de FCFA en fin décembre 2021 et **2 806** milliards de FCFA en 2020.

La hausse est constatée aussi bien sur les engagements directs (+17% en 2021 et +18% en 2022) que sur le hors-bilan (+37% en 2021 et +27% en 2022).

1.5.1.1. Evolution globale

Filiales / Succursal	Situation au 31/12/2022			Situation au 31/12/2021			Situation au 31/12/2020		
	Total Bilan	Hors bilan	Encours global	Total Bilan	Hors bilan	Encours global	Total Bilan	Hors bilan	Encours global
CBI SA	1 118 521	640 659	1 759 180	869 363	501 510	1 370 873	813 091	430 285	1 243 376
CBI CI	479 840	253 736	733 576	583 347	249 722	833 069	476 205	103 679	579 883
CBI BJ	309 595	115 754	425 349	248 752	61 007	309 759	217 577	69 729	287 307
CBI SN	291 124	253 904	545 029	225 673	146 002	371 674	165 123	114 181	279 304
CBI ML	180 803	48 779	229 582	133 741	54 421	188 162	129 733	50 521	180 253
CBI TG	218 882	57 487	276 369	146 936	48 684	195 620	108 894	22 608	131 591
CBI NG	109 664	88 173	197 837	86 192	90 469	176 662	47 375	48 681	96 056
CBI CMF	16 472	3 042	19 514	12 840	3 275	16 115	6 360	2 131	8 491
Total Groupe	2 724 901	1 461 535	4 186 436	2 306 845	1 155 090	3 461 935	1 964 358	841 815	2 806 261

Evolution des encours



Toutes les filiales, à l'exception de CBI Côte d'Ivoire, affichent une hausse de leurs encours d'engagements directs respectifs en 2021 et 2022.

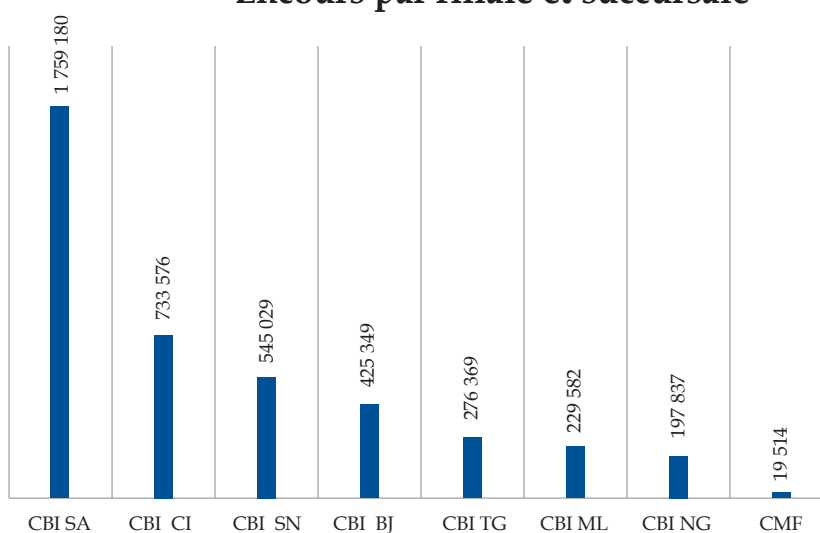
CBI Côte d'Ivoire, en dépit d'une forte augmentation du nombre de dossiers instruits en 2022 (+300), affiche un encours en baisse au niveau des engagements directs, soit 733 milliards de FCFA en fin 2022 contre 833 milliards de FCFA en fin 2021. Cette situation serait imputable à l'impact d'un apurement de créances, notamment celle précédemment détenue sur l'Etat de Côte d'Ivoire et dont le solde en février 2022 était de 165 milliards de FCFA.

En volume, les meilleures performances sont à observer au niveau de CBI Burkina Faso (+388 milliards de FCFA), suivi de CBI Sénégal (+ 173 milliards de FCFA).

1.5.1.2. Répartition par filiale et succursale

Filiales / Succursale	Total Bilan	Hors bilan	Encours global	Part
CBI SA	1 118 521	640 659	1 759 180	42,0%
CBI CI	479 840	253 736	733 576	17,5%
CBI BJ	309 595	115 754	425 349	10,2%
CBI SN	291 124	253 904	545 029	13,0%
CBI ML	180 803	48 779	229 582	5,5%
CBI TG	218 882	57 487	276 369	6,6%
CBI NG	109 664	88 173	197 837	4,7%
CMF	16 472	3 042	19 514	0,47%
Total Groupe	2 724 901	1 461 535	4 186 436	100%

Encours par filiale et succursale



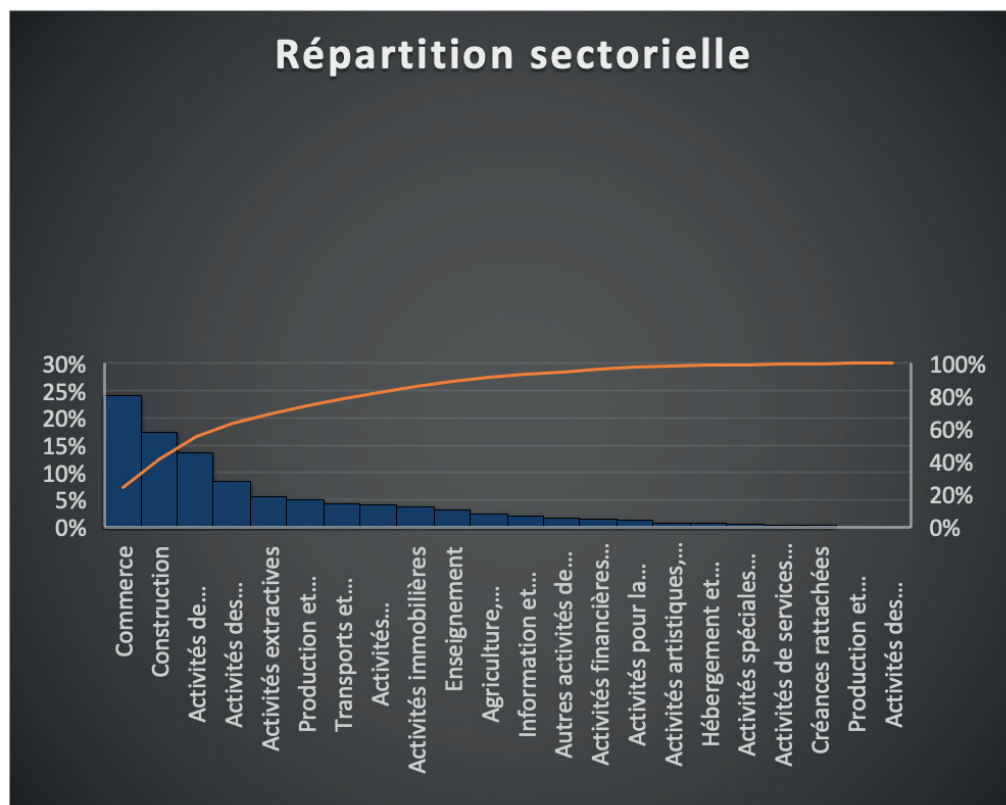
CBI Burkina Faso (SA) et CBI Côte d'Ivoire (CI) représentent en 2022, 59,5% du poids global de ces encours, dont 42% pour CBI Burkina Faso et 17,5% pour CBI Côte d'Ivoire.

Rappelons que cette concentration sur les 2 filiales était de 64% au 31/12/2021.



1.5.1.3. Evolution de la répartition sectorielle

Secteurs	Poids
Agriculture, sylviculture, pêche	2%
Activités extractives	6%
Activités de fabrication	14%
Production et distribution d'électricité	5%
Production et distribution d'eau, assainissement	0%
Construction	17%
Activités immobilières	4%
Commerce	24%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4%
Hébergement et restauration	1%
Transports et entreposage	4%
Information et communication	2%
Activités financières et d'assurance	1%
Enseignement	3%
Activités de services de soutien et de bureau	0%
Autres activités de services non classés ailleurs	2%
Activités pour la santé humaine	1%
Activités spéciales des ménages	1%
Activités artistiques, sportives et récréatives	1%
Activités des administrations publiques	8%
Activités des organisations extraterritoriale	0%
Créances rattachées	0%
Total Général	100%



De l'analyse du tableau de la ventilation sectorielle des engagements, il ressort que quatre (04) secteurs cumulent 63% du portefeuille d'engagements au 31/12/2022. Il s'agit de :

- Commerce (24% contre 18,64% en 2021 et 19,55% en 2020). Le plus important encours est porté par le client DER MOND OIL avec de 175 milliards de FCFA ;
- Construction (17% contre précédemment 21,21% et 20,71% en 2020) ; le principal débiteur étant le FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA avec un encours de 68 milliards de FCFA ;
- Activités de fabrication (14% contre précédemment 13,21% en 2021 et 9,31% en 2020) ; ce secteur supplante ainsi celui de l'administration publique qui occupait auparavant la 3^{ème} place.
- Administration publique (8% contre précédemment 12,18% en 2021 et 12,98% en 2020). L'apurement de la créance sur l'état de Côte d'Ivoire explique cette régression. Il n'en demeure pas moins une forte exposition sur l'Etat du Sénégal dont l'encours au 31/12/2022 est de 172 milliards de FCFA.

Le volet construction prédomine grâce au volume généralement important des marchés publics. Ce segment présente généralement un degré d'attractivité.

1.5.1.4. Evolution de la concentration par filiale (Top 10 & Top 50)

A l'échelle consolidée, la concentration des engagements est ainsi résumée :

Filiales / Succursales	Situation au 31/12/2022				
	Total	Top 10		Top 50	
		Encours	Poids	Encours	Poids
CBI SA	1 759 180	429 892	24,44%	969 573	55,12%
CBI CI	733 576	276 940	37,75%	553 440	75,44%
CBI BJ	425 349	271 176	63,75%	387 483	91,10%
CBI SN	545 029	321 253	58,94%	497 572	91,29%
CBI ML	235 620	117 146	49,72%	205 851	87,37%
CBI TG	276 369	158 605	57,39%	250 936	90,80%
CBI NE	197 837	112 445	56,84%	184 378	93,20%
CMF	18 977	8 712	45,91%	14 689	77,40%
Total Groupe	4 191 937	1 004 647	23,97%	2 069 407	49,37%

❖ Top 10

L'exercice 2022 comparativement à 2021 et 2020, a été meilleur en terme de risque de concentration sur le top 10. De 49,4% en 2020 et 46,2% en 2021, le taux de concentration sur les 10 premières expositions du Groupe a nettement régressé, soit 23,97% en 2022.



❖ Top 50

De l'analyse du tableau, le taux de concentration des Top 50 des engagements au 31/12/2022 ressort à 49,37% contre 75,28% en 2021 et 73,88% en 2020, d'où une nette amélioration.

Cependant, CBI Burkina Faso demeure la seule filiale dont le taux de concentration interne est en dessous de 60%, soit 55,12%.

La plus forte concentration interne Top 50, demeure CBI Niger (93,2%) qui, à l'image de 2021 et 2020, affiche le taux de concentration le plus élevé, d'où une forte exposition.

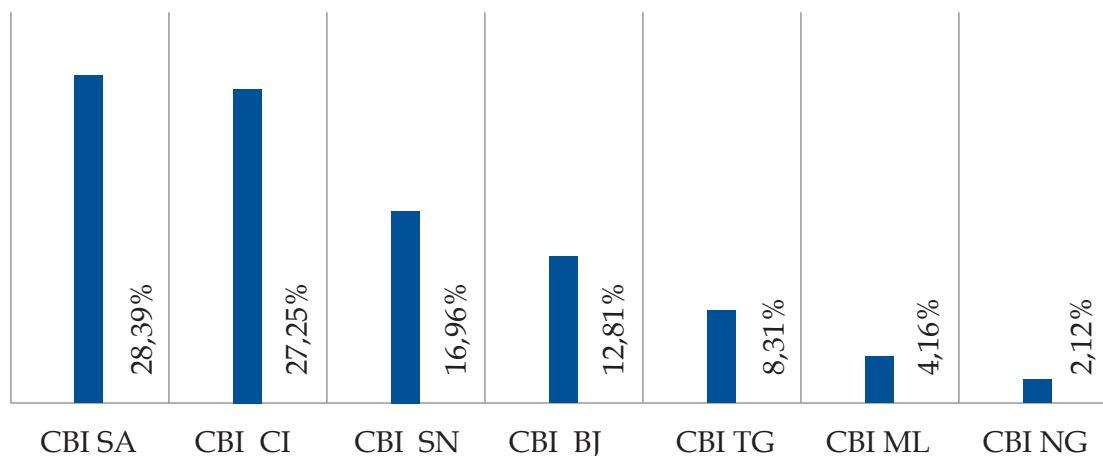
Idem pour la filiale du Bénin dont le taux de concentration Top 50 interne est de 91,1%.

A l'échelle du Groupe, le poids des filiales dans le Top 50 au 31/12/2022 peut être ainsi schématisé :

Tableau récapitulatif des parts de chaque filiale et succursale dans le Top 50

FILIALE	Total des engagements bruts	Taux
CBI SA	590 599 279 607	28,54%
CBI SN	566 760 629 853	27,39%
CBI CI	352 798 755 577	17,05%
CBI BN	266 375 177 513	12,87%
CBI ML	162 260 681 830	7,84%
CBI TG	86 432 007 793	4,18%
CBI NG	44 180 262 459	2,13%
Total général	2 069 406 794 632	100%

Part des filiales et succursales dans le Top 50





Nous constatons la prédominance de la filiale de CBI Burkina Faso qui représente 28,39% de ce Top 50. Elle est suivie de près par CBI *Sénégal* (SN) (27,25%) en raison du volume des engagements du client DER MOND OIL et de l'Etat du Sénégal qui représentent 17% du Top 50.

CBI *Côte d'Ivoire* qui était leader du Top 50 en 2021, occupe désormais le 3^{ème} rang avec un taux de 16,96%.

Notons que CBI *Côte d'Ivoire* (48,78%), CBI *Sénégal* (40,38%) et CBI Niger (38,78%) sont les plus gros apporteurs de ressources en termes de dépôts du Top 50 de leurs filiales respectives. Cependant en termes de dépôts de leur portefeuille global, CBI Burkina Faso (39,83%), CBI *Côte d'Ivoire* (23,7%) et CBI *Bénin* (BN) (12,34%) dominent le portefeuille des dépôts de la Holding.

Pourtant, la part des ressources collectées sur les 50 plus gros engagements de CBI Burkina Faso ne représente que 16,37% des dépôts de cette filiale au 31/12/2021 (la seconde en termes de rareté des ressources), ce qui signifie que ses plus gros consommateurs de crédits ne sont pas des apporteurs de ressources.

Dépôts des Top 50 Engagements par filiale et par succursale

Filiales/Succursales	Engagements	Dépôts	Taux de transformation
CBI SA	1 716 478 772 168	1 341 599 597 715	128%
CBI BJ	419 877 018 854	377 747 340 899	111%
CBI CI	677 178 709 001	535 993 930 292	126%
CBI ML	233 086 379 318	164 507 043 710	142%
CBI SN	541 940 264 051	335 473 000 000	162%
CBI TG	268 180 697 695	286 456 347 943	94%
CBI NE	197 398 572 649	98 238 000 000	201%
CMF	18 770 987 286	13 624 516 996	138%

A l'exception de CBI Togo (TG) dont le niveau des dépôts excède celui des 50 plus grosses expositions de la filiale, toutes les autres Top 50 affichent des taux de transformation excédant 100%. CBI Niger (201%), CBI *Sénégal* (162%) et CBI Mali (142%) présentent un niveau de déphasage très important.

1.5.2. Finance Islamique « Coris Bank International Baraka »

Régie prioritairement par les principes et règles du droit musulman des affaires, la Finance Islamique est une finance éthique, participative, non spéculative. En plus du secteur bancaire, l'industrie financière islamique est composée de l'assurance islamique (takaful), l'intermédiation financière, la micro finance à l'instar du système conventionnel.

Les actifs de la finance islamique en Afrique s'élèvent à 78 milliards de dollars, soit 5% du total des actifs de cette finance alternative à l'échelle mondiale, a annoncé le Directeur Général d'Al Huda Center of Islamic Banking and Economics (CIBE).

Les émissions de sukuk durables sont de tendance au sein de l'écosystème se tournant ainsi vers le financement des projets de développement durables.



Dans la Zone UMOA, il est enregistré une émission de « Sukuk » souverain de l'Etat du Sénégal pour un montant de 330 millions de FCFA. L'AMF UMOA a adopté le règlement N° 10/2022/CM/UEMOA relatif aux titres financiers islamiques, aux sociétés d'émission de Sukuk autogérées et aux fonds d'émission de Sukuk dans l'UEMOA le 30 septembre 2022.

Le nombre d'Institutions de Finance Islamique a connu une progression moyenne annuelle de 54,3%, avec l'agrément de 15 nouvelles institutions depuis 2018. L'écosystème dans l'UMOA est ainsi composé de 17 institutions, à savoir 9 entités exerçant à titre exclusif et 8 structures à travers une branche dédiée. La Finance islamique connaît une croissance soutenue avec une progression moyenne annuelle de 25,9% des actifs. Ce qui est supérieure à la moyenne de l'Union (15,4%).

Les sept (07) Branches de Finance Islamique du Groupe (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont poursuivi leur développement au cours de l'exercice 2022 avec un accroissement de leurs points de vente soit au total 24 au 31/12/2022 contre 18 une année plutôt. Ces branches exercent sous l'agrément de leurs Ministères de tutelle respectifs.

Au-delà d'inspirer les autres établissements bancaires, les entités CBI Baraka travaillent à se positionner comme leader du marché de la Finance Islamique de la sous-région. Elle contribue à cet effet non seulement à la mise en place de l'un des meilleurs écosystèmes dans le domaine mais joue aussi un rôle important dans sa massification. Coris Holding et ses entités, ont participé à Dakar à l'atelier de la BCEAO portant restitution et formation sur les projets de contrats-types et le guide de gouvernance charaïque, élaborés par le Groupement "CIFIA/IFAAS".

Les Branches Islamiques, avec l'assistance de Coris Holding :

- offrent des produits et services conformes aux principes et règles de la Finance Islamique et des services de qualité et diversifiés afin de répondre aux aspirations de la clientèle et en atteindre le plus grand nombre possible ;
- ont mis en place une stratégie pour une meilleure prise en charge de la clientèle à travers la mise en place d'un dispositif

d'écoute de la clientèle ; la segmentation de la clientèle pour des offres adaptées et l'intensification de la communication sur l'offre Finance Islamique par l'usage efficient de différents canaux y relatifs dont les nouveaux sites web dédiés.

Au terme de l'exercice 2022, l'encours agrégé des ressources s'est affiché à **86 272 millions de FCFA**. Ces ressources sont composées des dépôts clientèle établis à **64 737 millions de FCFA** contre **43 684 millions de FCFA** au 31 décembre 2021, **des ressources de trésorerie** pour un montant de **17 042 millions de FCFA** et des **dotations financières**.

Quant aux emplois directs, ils se sont établis à **28 781 millions de FCFA**. Le Fonds de commerce poursuit son expansion allant de **24 229 à 32 337 clients (+33%)**.

L'activité de la Finance Islamique projette de prendre sa part dans l'atteinte des objectifs de rentabilité et de mobilisation de ressources avec l'entrée en vigueur des comptes d'investissement Moudaraba et de la Wakala Bil Istithmar. Durant l'année 2023, un accent particulier sera mis sur la communication du produit Ijara Financement (Crédit-bail conforme aux principes de la Finance Islamique) auprès de la clientèle PME et Institutions Publiques et Parapubliques.

1.6. Pôle Méso Finance « Coris Méso Finance »

L'exercice 2022 a été marqué par une flambée de l'inflation ayant induit des hausses successives des taux directeurs des Banques Centrales et des conséquences nées du conflit russo-ukrainien sur l'économie mondiale avec des effets directs sur le plan national. La crise sécuritaire et humanitaire a également impacté négativement l'environnement du monde des affaires.

C'est dans ce contexte que Coris Méso Finance (CMF) SA a poursuivi sa croissance, en tirant partie des opportunités du marché et en assurant sa résilience face aux risques potentiels. Ainsi, sa part de marché est de **4,3% sur les ressources** et de **5,1% sur les crédits**.

En effet, les ressources clientèle ont progressé de **5%** pour atteindre **14,05 milliards** et les crédits à la clientèle affichent un encours de **15,79 milliards**, en hausse de **33%**. L'exercice 2022 a été clôturé avec un total bilan de **21,033 milliards**, en hausse de **41%**.

Après trois exercices, CMF SA occupe au 30/06/2022 le **3^{ème}** rang en terme de dépôts et le **6^{ème}** rang en terme de crédits sur la place des **136 SFD** du Burkina Faso, faisant d'elle déjà, un acteur de référence et de poids sur le secteur.

Par ailleurs, les efforts de provisionnement sont restés un indice supplémentaire de la gestion des risques. Face au relèvement de 0,6 point en pourcentage du taux de dégradation brut du portefeuille qui passe de **0,9%** à **1,5%** en 2022, il s'en est suivi une hausse par rapport à 2021 du coût de risque de **112%**.

Malgré cette hausse qui porte le coût du risque à **142 millions**, CMF SA extériorise un résultat net bénéficiaire de **106 millions**, en croissance de **77%**.

Pour se rapprocher davantage de sa clientèle et répondre efficacement à ses besoins, CMF SA a poursuivi en 2022, des campagnes de proximité pour la collecte de l'épargne et le crédit. Elle a ouvert à la suite de l'agence de Bobo Dioulasso, une représentation à Koudougou au sein de l'agence Coris Bank International Burkina Faso.

L'année 2023 s'annonce avec des nouvelles perspectives encore plus difficiles marquées par des incertitudes, un climat sécuritaire dont l'impact sera déterminant, l'inflation et le resserrement des conditions de liquidité. C'est dans ce contexte que CMF SA travaillera à consolider ses acquis et à rester forte et résiliente.

1.6.1. Activités

L'exercice 2022 a été clôturé avec un résultat bénéficiaire de **106 millions** de F CFA en croissance de **77%** par rapport à l'exercice 2021, malgré des efforts de provisionnement net sur ses créances en souffrance de **142 millions** de F CFA.

Le nombre de comptes progresse de **23%** comparé à 2021 pour s'afficher à **3 720** au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique par le dynamisme commercial soutenu par des campagnes promotionnelles.

Les emplois de la clientèle croissent de **33%** pour se fixer à **15 796 millions** de F CFA.

Le principal poste des emplois, le Crédit Court Terme a vu sa part passer de **81,5%** en 2021 à **68%** en 2022 avec un encours de **10 773 millions** de FCFA.

CMF poursuit la recherche d'emplois stables et a réalisé une progression de **226%** sur les

Crédits à Moyen Terme passant de **1 219 millions** au 31 décembre 2021 à **3 976 millions** au 31 décembre 2022. Ils constituent **25%** de l'encours global des emplois.

Les Crédits à Long Terme avec un encours de **1 013 millions** de FCFA représentent **6%** de l'encours total des emplois.

Les ressources clientèles sont en hausse de **5%** et se fixent à **14 053 millions** de F CFA. Elles sont constituées de Dépôts à vue (DAV) pour **2 435 millions** de FCFA, de Dépôts à terme (DAT) pour **10 635 millions de FCFA**, d'épargne pour **350 millions** de FCFA et de dépôts de garantie (dépôts) pour **633 millions** de FCFA.

Les secteurs des services et du commerce général enregistrent la plus forte concentration des ressources **57%**. Ensuite les institutionnels et les activités de recherches dans la santé couvrent **40%**. Le reste revient aux autres domaines d'activités.

1.6.2. Total Bilan

Le Total Bilan au 31 décembre 2022 s'affiche à **21 033 millions** de F CFA pour un budget de **32 561 millions** de FCFA soit un taux de réalisation de **64%**. En comparaison à l'exercice 2021, le total bilan a connu un accroissement de **41%**.

1.6.3. Résultats

Le Produit Net (PN) est en hausse de **58%** par rapport à 2021, et en réalisation de **62%** par rapport aux prévisions (**2 103 millions** de F CFA), pour se fixer à **1 299 millions** de F CFA.



La hausse du PNB résulte des facteurs suivants :

- La marge d'intérêt globale qui se situe à **889 millions** de FCFA soit une progression de **79%** par rapport à 2021 ;
- La marge sur commissions qui est passée de **309 millions** de FCFA en 2021 à **389 millions** de FCFA en 2022 avec un taux de réalisation de **59%** et un taux de **104%** rapporté à l'estimé. La marge enregistre une croissance de **26%** en une année.

Le total des charges générales d'exploitation s'établit à **997 millions** de FCFA contre un budget de **1 061 millions** de FCFA, soit un taux de réalisation budgétaire de **94%** et un taux de **88%** par rapport à l'estimé arrêté au cadrage budgétaire. Elles se décomposent comme suit :

- **45%** de charges du personnel ;
- **43%** de autres charges d'exploitation ;
- **11%** de dotations aux amortissements.

On observe que l'année 2022 s'est achevée avec un maintien de la rentabilité.

En effet,

- le résultat brut d'exploitation se fixe à **302 millions** de F CFA pour un budget de **1 042 millions** de F CFA soit une réalisation de **29%** ;
- le coût du risque s'affiche à **142 millions** de F CFA ;
- le coefficient d'exploitation ressort à **77%** en 2022 contre **83%** en 2021 ;
- après déduction de l'Impôt sur les Sociétés de **54 millions** de F CFA, le résultat net sort bénéficiaire de **106 millions** de F CFA pour un budget de 619 millions soit un taux de réalisation de **17%**. Par rapport à 2021, il est en accroissement de **77%**.

1.6.4. Perspectives

L'exercice 2023 table sur une amélioration continue des performances par :

- la poursuite de la consolidation de la dynamique commerciale ;
- la croissance du réseau d'agences ;
- la diversification de l'offre de produits classiques et digitaux ;
- la maîtrise des risques et des charges ;
- le renforcement de la veille réglementaire ;
- le renforcement de la structure organisationnelle ;
- le renforcement du capital humain ;
- l'amélioration de l'image de l'institution par une communication adaptée ;
- l'implémentation de nouveaux projets structurants ;
- le renforcement de la synergie intra-groupe (filiales et succursales bancaires et méso finance).

1.7. Zones de présence





1.8. Faits marquants 2022

Des faits internes ou externes provenant de l'environnement bancaire et socio-économique ont impacté le Groupe au cours de l'année 2022. Les principaux sont synthétisés ci-après :

1.8.1. Au plan interne (nos actions)

Capital Humain	
Février – Novembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des collaborateurs et des Responsables Marketing et Communication du Groupe sur les chartes graphiques révisées des entités, <i>Coris Holding</i> ; • Formation du personnel sur le code d'éthique et de déontologie SFD, <i>CMF</i> ; • Formation des membres du CODIR sur la LBC/FT par Mazars, <i>CBI Mali</i> ; • Formation du personnel sur la LBC/FT, <i>Coris Holding</i> ; • Formation du personnel sur la LBC/FT, <i>CBI Togo</i> ; • Décoration du Directeur Général de <i>CBI Mali</i> par le Président de la République pour service rendu à la nation ; • Elévation du Directeur Général de <i>CBI Côte d'Ivoire</i>, Monsieur Mamadou SANON au rang de Chevalier de l'Ordre National par le gouvernement Ivoirien.
Mars – Novembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des séminaires annuels organisés par métiers entre les Directions Centrales et les Directions et/ou Départements des filiales et succursales, <i>Coris Holding</i> ;
Juillet 22	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'accueil de 51 nouvelles recrues, <i>CBI Burkina Faso</i> ;
Août – Septembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de Monsieur Diakarya OUATTARA au poste de Directeur Général de <i>Coris Holding</i> ; • Nomination de Madame Gisèle GUMEDZOE/OUEDRAOGO au poste de Directeur Général, <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Nomination de plusieurs collaborateurs au sein du Groupe, <i>Coris Holding</i> ;
Novembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Passation de charges entre le Directeur Général sortant Monsieur Diakarya OUATTARA promu au poste de Directeur Général de <i>Coris Holding</i> et la Directrice Générale entrante Madame Gisèle GUMEDZOE/OUEDRAOGO, <i>CBI Burkina Faso</i>.
Instances de gouvernance	
Mars – Avril 22	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluations du Conseil d'Administration, des Comités Spécialisés et des Administrateurs de Coris Holding et des filiales ;
Octobre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la réunion de cadrage budgétaire, Coris Holding, filiales et succursales;
Février – Décembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des réunions des instances de Conseils d'Administration et de Comités de Gestion du Groupe.



Actions commerciales

Janvier 22	<ul style="list-style-type: none"> • Célébration de son 400^{ème} client, <i>CBI Burkina Faso</i> ;
Avril 22	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur le marché du portemonnaie électronique dénommé « Coris Money » couplé avec un concept « Customer Day », <i>CBI Sénégal</i> ;
Mai 22	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie officielle d'inauguration du nouveau siège, <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ;
Juillet 22	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel de « Coris Money », <i>CBI Togo</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du Service Client, <i>CBI Togo</i>.

Visibilité

Avril 22	<ul style="list-style-type: none"> • Interview du Président du Groupe dans le magazine SIKA FINANCE avec une couverture de la une sur le thème « Notre approche adaptée aux marchés africains », <i>CBI Holding</i> ; • Déploiement du Service Client, <i>CBI Togo</i>.
----------	---

Extension du réseau

Janvier Décembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du projet de construction du siège de la Banque, <i>CBI Sénégal</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une agence à Natitingou et d'un cash-point à Akpakpa, <i>CBI Bénin</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'agence de Bobo-Dioulasso et d'une représentation au sein de l'agence de Koudougou de CBI Burkina Faso, <i>CMF</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel des activités, <i>CBI Guinée Bissau</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'agence de Zabré, <i>CBI Burkina Faso</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de deux (02) agences, communes de Cocody et Port-Bouet, <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de sa 1^{ère} agence à Madina dans la commune de Matam et d'une seconde dans la commune de Matam, <i>CBI Guinée</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de deux agences à Ziguinchor et Kolda et d'une 2^{ème} agence au centre-ville de Dakar, <i>CBI Sénégal</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de deux agences dans les villes de Tahoua et Zinder, <i>CBI Niger</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des agences d'Agoè Sogbossito et de Atakpamé, <i>CBI Togo</i>.



Partenariats et relations publiques

Mai 22	<ul style="list-style-type: none"> • Audience accordée au Président du Groupe par le Président de la République Togolaise, <i>CBI Togo</i> ;
Juin 22	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un accord de financement groupe de Trade pour un montant de 500 millions d'euros avec Afreximbank, Egypte, <i>Coris Holding</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention groupe avec la SFI pour porter un projet pilote relatif au financement des industries créatives, Egypte, <i>Coris Holding</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de conventions groupes relatives au financement des activités des branches islamiques des filiales, Egypte, <i>Coris Holding</i> ;
Septembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention de partenariat WAKALA entre l'Institution du WAQF et <i>CBI Niger</i> pour un montant d'un milliard de FCFA.

Parrainage, sponsoring et évènementiel

Avril 22	<ul style="list-style-type: none"> • Participation en tant que partenaire officiel à la 14^{ème} édition du Festival des Musiques Urbaines de Anoumabo (FEMUA), <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ;
Juin 22	<ul style="list-style-type: none"> • Participation en tant que sponsor officiel au salon des RH (Ressources Humaines), <i>CBI Mali</i> ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au forum de la Finance Islamique organisé par la BID, <i>CBI Sénégal</i>.
Juillet 22	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de l'édition 2022 du prix de l'Excellence de l'éducation nationale sous le Patronage du Chef de l'Etat, <i>CBI Burkina Faso</i>.
Août 22	<ul style="list-style-type: none"> • Sponsor officiel de la 16^{ème} édition du Festival Scientifique et Culturel des Clubs pour l'UNESCO de l'Afrique de l'Ouest (FESCUO) sous le thème : « Contribution de la jeunesse ouest-africaine aux programmes nationaux de développement face à l'extrémisme violent et à la crise sanitaire », <i>CBI Togo</i> ;
Janvier - décembre 22	<ul style="list-style-type: none"> • Célébration symbolique des anniversaires de création des filiales et des succursales au sein du Groupe ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des Retraites stratégiques des filiales et des succursales du Groupe.



8.1.2. Au plan externe

Environnement économique

Janvier - Décembre 22	• Levée de l'embargo financier et économique par la CEDEAO au <i>Mali</i> ;
	• Suspension par la CEDEAO de toute assistance et transaction financière à la <i>Guinée</i> avec une invite de soutien des mesures par les partenaires techniques et financiers ;
	• Tenue du forum africain de l'industrie financière « AFIS » à Lomé, <i>Togo</i> .

Environnement politique, social et sécuritaire

Janvier 22	• Coup d'Etat avec changement de régime, <i>Burkina Faso</i> ;
	• Sanctions contre le Mali par la CEDEAO, l'UEMOA et l'UA avec injonction à la BCEAO de la mise en application, <i>Mali</i> ;
Juin 22	• Tenue de la rencontre des Chefs d'Etats de la CEDEAO et non levée des sanctions, <i>Mali</i> ;
Septembre 22	• Coup d'Etat avec changement du Président de la transition, <i>Burkina Faso</i> ;
	• Célébration des 60 ans d'existence de la BCEAO, <i>Bénin</i> ;
	• Réunion des Chefs d'Etats-Majors de la CEDEAO dans le cadre de la mission Anti Coup d'Etat dans la sous-région, <i>Guinée Bissau</i> .

Environnement bancaire

Mars 22	• Nomination de Monsieur Jean Claude Kassi BROU au poste de Gouverneur de la BCEAO , <i>Côte d'Ivoire</i> ;
Juillet 22	• Nomination de Monsieur Wilson ALVES CARDOSO au poste de Directeur National de la BCEAO, <i>Guinée Bissau</i> ;
Août 22	• Coris Holding classée 3 ^{ème} Groupe Bancaire de l'UEMOA en 2021 en parts de marché.

Environnement fiscal

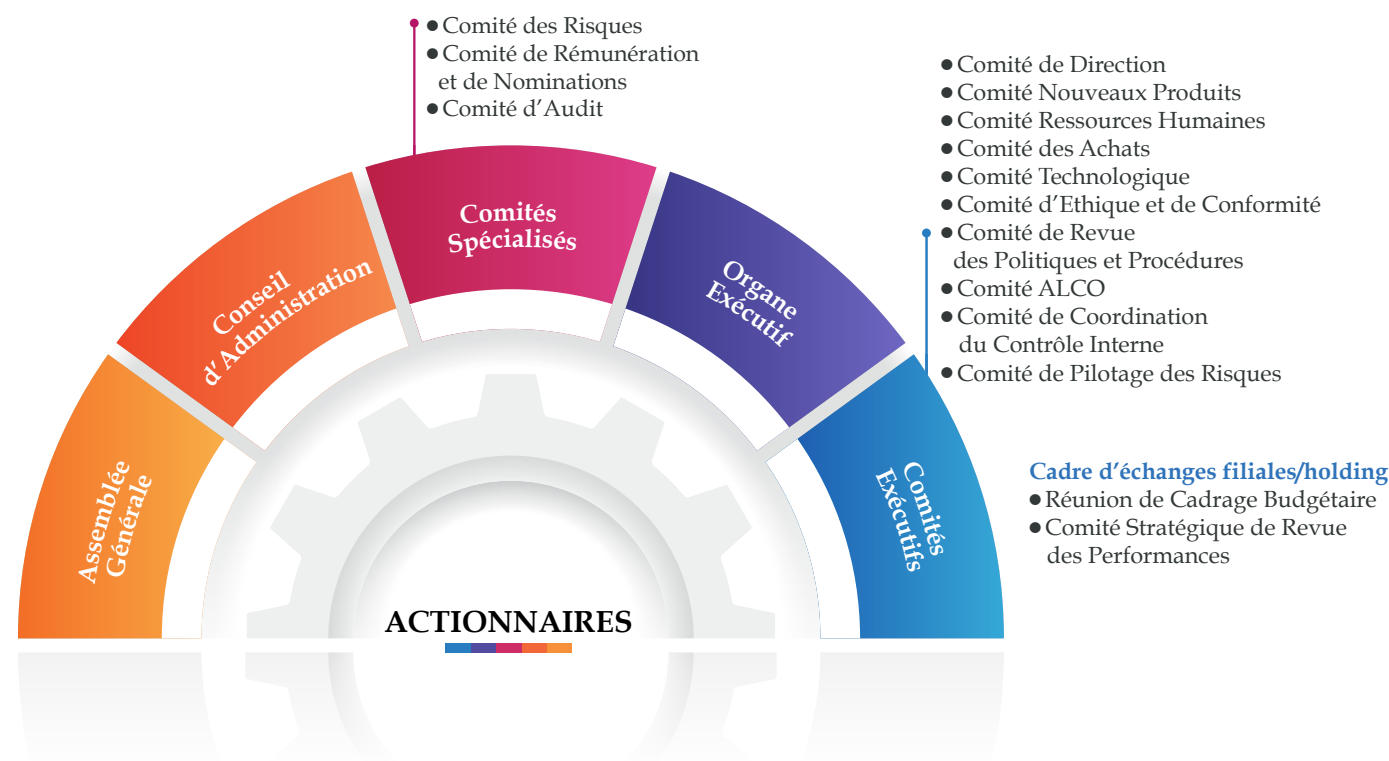
Avril 22	• Annulation de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) pour les commerçants, <i>Togo</i> ;
Juin 22	• Levée de l'exigence de l'Attestation Fiscale pour les demandes de crédits par la Direction des Impôts, <i>Bénin</i> ;
Septembre 22	• Lancement des travaux du système de paiement des impôts à travers la plateforme KONTACTU par l'Etat, <i>Guinée Bissau</i> .



III GOUVERNANCE

II. GOUVERNANCE

2.1. Charte de gouvernance



2.2. Principes généraux de gouvernance

Construite autour de ses missions et valeurs, la Gouvernance d'Entreprise est le système mis en place par Coris Holding pour diriger et contrôler la performance et l'efficacité du Groupe sur le long terme. Cette gouvernance permet de protéger les droits et les intérêts des actionnaires du Groupe mais également ceux des autres parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers etc.).

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable envers les communautés au sein desquelles ses filiales exercent leurs activités, Coris Holding professe une bonne gouvernance d'entreprise, gage de performances et de pérennité et s'emploie à implémenter les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise à travers l'application de normes internes plus exigeantes et une adaptation continue aux évolutions réglementaires du marché.

La Politique Générale de gouvernance du Groupe, exige une application uniforme dans toutes les filiales sans exception, des principes de gouvernance ainsi énoncés :

- la composition du Conseil d'Administration favorise l'apport de valeur ajoutée avec une sélection rigoureuse des Administrateurs et le recours à des Administrateurs indépendants disposant d'une expérience avérée, diversifiée et complémentaire ;
- le Groupe est attaché au strict respect des exigences réglementaires et des lois des pays d'implantation de ses filiales et leurs succursales ;
- la prise de décision est éthique et responsable conformément aux lois des pays hôtes et aux politiques internes applicables ; les décisions sont objectives, prises en temps utiles et de manière à garantir la responsabilisation et visent systématiquement à satisfaire les par-



ties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers, etc.) ;

- l'intégrité et la fiabilité du reporting financier sont assurées par des procédés et des principes de vérification indépendante des états financiers des différentes filiales, mis en œuvre par les Commissaires aux Comptes choisis dans le respect du cadre réglementaire ;
- le dispositif de gestion des risques est défini à travers une politique globale de gestion des risques, complétée entre autres par des politiques dédiées à chaque type de risque. La politique d'appétence aux risques avec ses limites d'appétence au risque, des politiques de continuité d'activités, sont ensuite déclinées au plan opérationnel. Ce dispositif est conforme à la réglementation en vigueur au sein de l'UEMOA et constitue une déclinaison des dernières recommandations du Comité de Bâle ;
- le Groupe s'assure d'un examen équitable et actif des informations de chaque unité afin de favoriser l'efficacité du Conseil d'Administration et la performance de l'organe exécutif, ainsi qu'une rémunération compétitive et responsable suivant des règles transparentes ;
- la prise de décision se fait au niveau approprié de chaque entité, sur la base d'un schéma délégataire validé par son Conseil d'Administration ;
- L'instauration de cadres formels et informels d'information et de communication entre le Conseil d'Administration et les membres de l'organe exécutif.

2.3. Assemblée Générale

2.3.1. Types d'Assemblées et leurs attributions

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'organe souverain de Coris Holding ou de chaque filiale. Elle est le cadre de concertation et d'adoption des décisions par les actionnaires. Les types d'Assemblées Générales les plus courantes sont l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration dans les conditions et formes fixées par les Statuts de la Société ou les textes en vigueur.

▪ Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires est celle qui prend toutes décisions autres que celles expressément réservées par la réglementation en vigueur aux Assemblées Générales Extraordinaires et aux Assemblées Spéciales le cas échéant.

Elle se réunit, au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social, sur convocation du Conseil d'Administration au jour et heure indiqués dans l'avis de la convocation, pour statuer sur les comptes de cet exercice.

Les filiales tiennent leur Assemblée Générale Ordinaire Annuelle avant celle de Coris Holding SA afin de faciliter la consolidation et la validation des comptes du Groupe.

▪ Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à tout moment conformément aux lois et Statuts en vigueur.

Elle est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle est également compétente pour :

- autoriser les fusions, scissions, transformations et apports partiels d'actifs ;
- dissoudre par anticipation la société ou en proroger la durée.

2.3.2. Droits des actionnaires

▪ **Droit d'assister aux Assemblées**

Les actionnaires présents ou représentés aux différentes Assemblées Générales doivent avoir libéré leurs titres des versements exigibles.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire lui-même actionnaire.

▪ **Droit à l'information**

L'Assemblée Générale est une tribune d'information et de décision de la société encourageant une participation active des actionnaires.

Le droit des actionnaires à l'information est un principe fondamental, qui sous-tend la philosophie de gouvernance d'entreprise et qui est nécessaire à l'établissement d'un dialogue fructueux.

Le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale les informations financières et de gestion exhaustive, afin de favoriser un échange de points de vue équilibré et impartial au sein de la société.

Le Conseil d'Administration s'assure qu'il existe un dialogue avec les actionnaires et que les informations communiquées à l'Assemblée Générale sont exactes et fiables.

2.4. Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe collégial qui exerce ses pouvoirs (généraux et spéciaux) sous le contrôle de l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale. Il est responsable de la fixation des objectifs stratégiques.

❖ **Conseil d'Administration de Coris Holding**

Le Conseil d'Administration de Coris Holding est composé exclusivement d'Administrateurs Non-Exécutifs dont un tiers d'Administrateurs indépendants. Sa composition au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

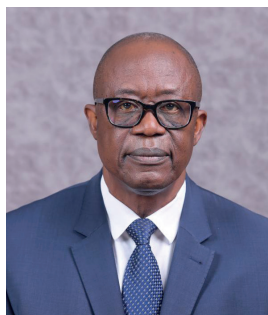


Composition du Conseil d'Administration de Coris Holding

Prénom(s) et Nom	Fonction
Monsieur Idrissa NASSA	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Bolo SANOU	Administrateur Non-Exécutif
Monsieur Yacouba SARE	Administrateur Non-Exécutif
Monsieur Abdoul-Aziz NASSA	Administrateur Non-Exécutif
Madame Eveline Marie Françoise Bernadette Fatou TALL	Administrateur Indépendant
Monsieur Patrick MESTRALLET	Administrateur Indépendant
Sèmako Adrien Roger DAH-ACHINANON	Administrateur Indépendant



M. Idrissa NASSA
Président du Conseil d'Administration



M. Bolo SANOU
Administrateur Non-exécutif



M. Yacouba SARÉ
Administrateur Non-exécutif



M. Abdoul-Aziz NASSA
Administrateur Non-exécutif



Mme Eveline Marie Françoise
Bernadette Fatou TALL
Administrateur Indépendant



M. Patrick MESTRALLET
Administrateur Indépendant



M. Sèmako Adrien Roger
DAH-ACHINANON
Administrateur Indépendant

❖ Conseils d'Administration des filiales

Les filiales de Coris Holding sont des entités juridiques fonctionnant de manière autonome dans leurs pays respectifs. Chacune dispose d'un Conseil d'Administration qui exerce ses responsabilités générales et spécifiques conformément à la réglementation en vigueur. Il a l'entière responsabilité de la gestion de la filiale qui est soumise à la réglementation en vigueur du pays d'implantation. Les Conseils d'Administration rendent compte aux actionnaires de leur gestion, dans le respect de la vision et des orientations générales données par la maison-mère.

Coris Holding, en sa qualité d'actionnaire majoritaire dans chaque filiale, assume ses responsabilités statutaires et réglementaires de garant de l'architecture de la stratégie et veille à ce que chaque filiale soit bien gérée conformément à son profil de risque. En matière de gouvernance, le Groupe Coris adopte un modèle de rattachement double des filiales. Ainsi, la gouvernance de la filiale relève à la fois du Conseil d'Administration local et de Coris Holding ; le Conseil d'Administration local ayant accès aux instances de gouvernance de Coris Holding. Les filiales respectent en permanence la Politique de Gouvernance du Groupe sous réserve des exigences légales locales.

❖ Sélection des Administrateurs

Le Groupe Coris dispose d'une procédure de sélection des Administrateurs qui fixe les critères d'identification, d'évaluation et de sélection des Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire ou cooptés par le Conseil d'Administration. Au-delà des critères de compétence et de qualifications, d'autres critères relatifs aux valeurs (intégrité, réputation, impartialité, loyauté, diligence, solvabilité, indépendance, ...) sont intégrés dans le processus de sélection des Administrateurs. Coris Holding veille à ce que le processus de sélection des Administrateurs au niveau des filiales se fasse conformément à la réglementation et aux procédures internes en vigueur.

❖ Indépendance des Administrateurs

Le processus de sélection des Administrateurs tient compte, outre les critères généraux définis par la Politique Générale de gouvernance du Groupe, des critères spécifiques prescrits par la réglementation en vigueur notamment la Circulaire 01-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gouvernance des établissements de crédit et des compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

❖ Évaluation du Conseil d'Administration

Coris Holding a mis en place une procédure d'évaluation de son Conseil d'Administration, des Comités spécialisés du Conseil d'Administration et de leurs membres.

Le Conseil d'Administration procède annuellement à son auto-évaluation et tous les trois ans avec l'assistance d'un Cabinet externe.

Au titre de l'année 2022, le Conseil d'Administration de Coris Holding a réalisé son auto-évaluation et celles de ses Comités spécialisés et des membres. Les points d'amélioration issus de cet exercice d'évaluation ont fait l'objet d'un plan d'actions dont il assure le suivi de la mise en œuvre.

❖ Formation des Administrateurs

Un plan pluriannuel de formation est défini par le Conseil d'Administration, ajusté et mis en œuvre chaque année en fonction des résultats et des recommandations issues de l'évaluation du Conseil d'Administration, mettant en exergue les besoins de renforcement de capacités des administrateurs.

En 2022, les Administrateurs de Coris Holding et des filiales ont bénéficié de formations de hauts niveaux pilotées par le Cabinet PVC, HEC PARIS et le Cabinet Deloitte sur des thématiques diverses telles que la gouvernance le pilotage de l'adéquation des fonds propres, la blockchain et la crypto-monnaie ainsi que des formations orientées sur la conformité réglementaire (lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme, ...).



❖ Rémunération des Administrateurs

La Politique de Rémunération définit les principes, les modalités et les processus de rémunération des Administrateurs exécutifs et non-exécutifs, en tenant compte des nouvelles exigences réglementaires en la matière. Les Administrateurs perçoivent une rémunération appropriée afin d'attirer et de fidéliser des professionnels expérimentés capables d'exercer cette fonction et d'apporter de la valeur ajoutée au Groupe.

2.5. Comités Spécialisés

Il est créé au niveau de Coris Holding conformément aux dispositions réglementaires, les Comités spécialisés ci-après : le Comité des Risques, le Comité de Rémunération et de Nominations et le Comité d'Audit. Ces Comités spécialisés sont également institués dans chaque filiale en fonction de son profil de risque et conformément aux exigences réglementaires.

❖ Comité des Risques

Composé de trois (03) Administrateurs indépendants et non-exécutifs, il est aux avant-postes de la gestion des risques, en veillant à l'efficacité du dispositif mis en place à l'échelle du Groupe. Il est à l'initiative de la définition des politiques et procédures d'approbation des risques au sein du Groupe (risques de crédit, risques financiers, risques opérationnels, risques financiers, autres risques) ainsi que la définition des risques acceptables et des critères d'acceptation desdits risques. Ses missions générales consistent à :

- analyser de manière approfondie les sujets spécifiques, en vue d'éclairer les décisions du Conseil d'Administration ;
- formuler régulièrement et communiquer au Conseil d'Administration des appréciations critiques sur l'organisation et le fonctionnement de la Banque dans le domaine des risques ;
- exploiter les rapports et documents des fonctions de contrôle ainsi que ceux émis par les Commissaires aux Comptes et la Commission Bancaire ;

- collaborer et communiquer avec les autres comités spécialisés du Conseil d'Administration et notamment avec le Comité d'Audit, afin de faciliter l'échange d'informations, la couverture effective de tous les risques et l'ajustement du dispositif de gouvernance du risque, en cas de besoin.

Au cours des sessions tenues en 2022, le Comité des risques a examiné et recommandé au Conseil d'Administration l'approbation ou la révision de diverses politiques, chartes, code et procédures relatives à la gestion des risques, de rapports réglementaires de gestion des risques, de programme triennal de formation et de sensibilisation sur la gestion globale des risques, de la liste des Prestations de Services Essentiels Externalisées, du Plan Préventif de Redressement (PPR), du Plan de Continuité des Activités (PCA), du rapport sur le test du plan de continuité des activités (PCA), de la gestion de la conformité et à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Il a régulièrement examiné au cours de ses réunions les rapports semestriels sur la gestion globale des risques.

❖ Comité de Rémunération et de Nominations (CRN)

Ce comité spécialisé comprend trois (03) Administrateurs indépendants et non-exécutifs. Il veille à une rémunération équitable prenant en compte les normes réglementaires, les objectifs fixés, les risques et les exigences du Code de Déontologie du Groupe. A cet égard, il prépare les décisions du Conseil d'Administration relatives aux rémunérations, notamment celles des dirigeants mandataires sociaux et des autres membres de l'exécutif.

Au cours de l'exercice 2022, les réunions tenues par le Comité lui ont permis entre autres de donner des orientations en matière de nominations et de rémunérations, à travers l'examen ou la révision de politiques et procédures sur l'évaluation des membres de l'organe exécutif et des Directeurs fonctionnels, l'implémentation et la gestion du plan de succession et de mise en œuvre de certains avantages sociaux notamment

le Car Plan, l'assurance évacuation sanitaire et l'assurance prévoyance décès. Il a régulièrement examiné au cours de ses réunions les bilans sociaux et les rapports sur la mise en œuvre du système de rémunération de Coris Holding et les avancements d'échelon des agents.

❖ Comité d'Audit

Composé d'Administrateurs indépendants et non-exécutifs, il veille à la qualité de l'information comptable et financière. Il suit l'élaboration et le contrôle des informations comptables et financières, s'assure de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Ses principales missions consistent à :

- examiner les contrôles internes, notamment les contrôles financiers et opérationnels ;
- examiner la fonction d'audit interne et les travaux d'audit ;
- faciliter le dialogue entre les auditeurs et la Direction concernant les conclusions des audits ;
- formuler des propositions sur la désignation et la rémunération des Commissaires aux Comptes ;
- travailler avec les Commissaires aux Comptes pour examiner les états financiers annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration qui arrête les comptes ;
- veiller au respect des lois, réglementations et normes opérationnelles applicables.

Au titre de l'exercice 2022, les réunions tenues lui ont permis, entre autres, d'examiner les rapports d'activités et états financiers d'arrêtés de comptes, de valider le reporting semestriel sur le contrôle interne au régulateur, d'approuver le planning des missions d'audit, de valider des politiques, chartes et procédures en matière d'audit interne et de suivre la mise en œuvre des recommandations émises par les missions d'audit interne ainsi que les instances de gouvernance et les missions d'audit et de vérification externes.

Le Conseil d'Administration de chaque filiale met en place, en fonction de son profil de risques et de la complexité de ses activités un comité d'audit, un comité des risques et un comité des nominations et des rémunérations.

❖ Comités de crédit

Outre les comités spécialisés susnommés, le Conseil d'Administration de la filiale crée en son sein :

- **un Comité Supérieur de Crédit (CSC)** composé d'Administrateurs non-exécutifs, à qui il délègue une partie de ses pouvoirs d'octroi de crédit ;
- **un Comité Interne de Crédit (CIC)** composé de membres de la Direction Générale et de certaines fonctions exécutives, qui reçoit du Conseil d'Administration une délégation de ses pouvoirs d'octroi de crédit.

❖ Comité de gestion de succursale

Le Conseil d'Administration de la banque maison-mère met en place un organe de gestion dans chacune de ses succursales, pour une bonne supervision de leurs activités. Composé de cinq (5) membres au moins, le Comité de gestion est présidé par un Administrateur qui rend compte à chaque réunion du Conseil d'Administration de la maison-mère, de la gestion de la succursale et des questions qui lui sont spécifiques.

Ainsi, au cours de l'exercice 2022, les Comités de gestion des succursales de CBI SA (Burkina Faso) au Niger et de CBI Sénégal en Guinée Bissau, ont tenu trois (3) réunions chacun dont le compte-rendu a été examiné par les Conseils d'Administration de CBI SA et CBI Sénégal à chacune de ces réunions.

2.6. Organe Exécutif

La Direction Générale de Coris Holding est assurée par un Directeur Général et un Directeur Général Adjoint, qui sont nommés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité de Rémunération et de Nomination.



Le Conseil d'Administration a adopté une procédure de désignation et d'évaluation annuelle des membres de l'organe exécutif dont la Direction Générale.

La rémunération des membres de la Direction comprend deux (2) composantes (fixe et variable), fixées par le Conseil d'Administration, en tenant compte de la complexité de la fonction et des compétences et expériences du postulant.

Le Directeur Général de la filiale a des responsabilités vis-à-vis de la Direction Générale de Coris Holding à laquelle il rend compte, outre son rattachement statutaire au Conseil d'Administration local, à travers ses rapports périodiques.

La nomination des membres de la Direction Générale de la filiale relève de la compétence du Conseil d'Administration de la filiale, en concertation avec la Direction Générale de Coris Holding.

2.7. Comités Exécutifs

Afin de renforcer davantage l'efficacité de ses différentes actions, la Direction Générale de Coris Holding met en place des Comités Exécutifs permanents au nombre desquels, on peut citer :

- le Comité de Direction (CODIR) ;
- le Comité Nouveaux Produits (CNP) ;
- le Comité Ressources Humaines (CRH) ;
- le Comité des Achats (CDA) ;
- le Comité Technologique (CTECH) ;
- le Comité d'Éthique et de Conformité (CEC) ;
- le Comité de Revue des Politiques et Procédures (CRP) ;
- le Comité ALCO ;
- le Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI) ;
- le Comité de Pilotage des Risques (CPR).

Des cadres d'échanges avec les filiales et leurs succursales sont également institués notamment :

- la Réunion de Cadrage Budgétaire (RCB) ;
- le Comité Stratégique de Revue des Performances (CSR).

Ce dispositif est complété dans les filiales et succursales du Groupe par plusieurs Comités Exécutifs qui se réunissent suivant leurs périodicités définies, dont :

- le Comité Marketing ;
- le Comité de prospection ;
- le Comité de révision semestrielle du portefeuille ;
- le Comité de recouvrement ;
- le Comité d'évaluations et d'avancements ;
- etc.

2.8. Fonctions de contrôle

L'organisation des fonctions de contrôle des entités du Groupe est conforme aux normes en vigueur dans l'UMOA. Elles sont réparties entre la seconde et la troisième ligne de défense, avec un positionnement garantissant leur totale indépendance vis-à-vis des fonctions opérationnelles constituant la première ligne de défense.

Les fonctions de contrôles sont également organisées en filière intégrée dans l'ensemble du Groupe. Ainsi, les Responsables des fonctions de contrôle dans les filiales ont un lien de rattachement hiérarchique aux Directeurs respectifs de Coris Holding et un lien fonctionnel avec les comités spécialisés de leur filiale.

Les fonctions de contrôle de Coris Holding sont composées de l'Inspection Générale, de la Direction des Risques et de la Direction de la Conformité. Elles rendent compte :

- au Conseil d'Administration à travers le Comité d'Audit et le Comité des Risques ;
- à la Direction Générale à travers des comités exécutifs comme le Comité d'Éthique et de Conformité (CEC), le Comité Nouveaux Produits (CNP).



2.9. Conseil de Conformité Interne

Dans le souci de se conformer aux principes et aux règles régissant l'industrie de la finance islamique, le Groupe Coris, a dès la mise en place des Branches Islamiques, institué des Conseils de Conformité Interne ou Charia Board en vue du renforcement de son dispositif de Gouvernance. Chaque Branche dispose de son propre Conseil de Conformité Interne (CCI) composé d'un Président et d'au moins trois (03) membres.

Le Conseil de Conformité Interne a pour mission principale de veiller à la conformité des pratiques financières à la lumière des principes et règles de la Finance Islamique et d'émettre des avis et des Conseils.

Au terme de l'exercice 2022, les différents CCI ont attesté que les opérations de financement réalisées par l'ensemble des Branches Islamiques Coris Bank International BARAKA du Groupe ont été accomplies conformément aux Principes et Règles et de la Finance Islamique.



Coris Bank International Baraka Burkina Faso et Niger



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Dr Hamadou DICKO
Membre du Conseil de
Conformité



M. Seyni HIMA
Membre du Conseil de
Conformité



M. Saidou BARRY
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Côte d'Ivoire



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Issouf DOUMBIA
Membre du Conseil de
Conformité



Imam Djiguiba Abdallah CISSE
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Mali



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam SAMAKE
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Sidi BOUARE
Membre du Conseil de
Conformité



Coris Bank International Baraka Togo



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Mako LATIFOU
Membre du Conseil de
Conformité



Pr Nourredine MENSAH
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Bénin



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Alao Isiacka LIGALI
Membre du Conseil de
Conformité



M. Idrissou MAMA
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Sénégal



El Hadj Bara DIENE
Président du Conseil de
Conformité



Dr Abdou DIAW
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Abdessattar KHOULDI
Membre du Conseil de
Conformité

CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA, LA SOLUTION ALTERNATIVE POUR TOUS VOS DÉPÔTS ET FINANCEMENTS



La Solution de Financement Islamique
www.corisbankbaraka.com



III. FACTEURS CLES DE SUCCES ET LEVIERS STRATEGIQUES

3.1. Les success stories du Groupe s'appuient sur...



3.2. Avec un développement des leviers stratégiques suivants :

	CONSOLIDATION DE LA POSITION DU GROUPE SUR SES MARCHÉS
	CAPTATION DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE
	DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN
	RECHERCHE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES
	DIGITALISATION DE L'OFFRE ET AUTOMATISATION DES PROCESSUS
	DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES INTRAGROUPE

- Plus de proximité avec les filiales et les succursales
- Plus de synergie entre les filiales et les succursales
- Plus de standardisation et de mutualisation de moyens.



IV
RAPPORT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

IV. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. Rapport de gestion au 31 décembre 2022

4.1.1. Chiffres clés sur base sociale

Au terme de l'exercice 2022, Coris Holding extériorise à travers ses comptes sociaux :

- des **capitaux propres de 78,9 milliards de FCFA** en progression de 18,9% comparativement à 2021 ;
- des **ressources stables qui s'établissent à 115,5 milliards de FCFA** en hausse annuelle de 3,9% ;
- un **total bilan de 161,4 milliards de FCFA** en progression de 13,4% comparativement à l'exercice précédent ;
- un **résultat net de 24,1 milliards de FCFA** progressant en un an de 24,9%.

4.1.1.1. Structure du bilan au 31 décembre 2022

Le bilan de Coris Holding suivant les principaux agrégats, se décline comme suit :

- **Actif**
 - **Actif immobilisé** : le total des immobilisations nettes s'établit à 103,7 milliards de FCFA, en hausse de 11,6% par rapport au 31 décembre 2021. Il est constitué de titres de participations à 93,7% (97,7 milliards de FCFA) des investissements incorporels (1 milliard de FCFA), corporels (4 milliards de FCFA) et les immobilisations en cours (1 milliard de FCFA). Au cours de l'exercice 2022, les titres de participation augmentent de 11,2% en raison de l'acquisition de 80 000 actions lors de l'augmentation du capital de la filiale de CBI Guinée, de 100 milliards de GNF à 200 milliards GNF pour 5,3 milliards FCFA, l'acquisition de 312 actions d'Afreximbank (3,5 milliards de FCFA), de la participation de Coris Holding dans la constitution du capital de Coris Méso Finance au Bénin pour 600 millions de FCFA.
 - **Actif circulant** : l'actif circulant s'élève à 10,4 milliards de FCFA, en hausse de

61,3% par rapport au 31 décembre 2021, en lien principalement avec les facturations d'assistance technique (5,4 milliards) et des débours (3,6 milliards de FCFA) en attente de règlement.

- **Trésorerie - Actif** : la Trésorerie à l'actif s'établit à 47,2 milliards de FCFA représentant la disponibilité sur les comptes bancaires. Elle enregistre une hausse de 7% par rapport au 31 décembre 2021.
- **Passif**
 - **Capitaux propres** : les capitaux propres s'établissent à 78,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2022, composés du capital social (25 milliards de FCFA), des réserves (5 milliards de FCFA), du report à nouveau (24,8 milliards de FCFA) et du résultat net dégagé (24,1 milliards de FCFA). Ils se renforcent de 12,5 milliards de FCFA avec la prise en compte du résultat net et augmentent de 18,9% par rapport à leur niveau à fin 2021 (66,4 milliards de FCFA).
 - **Passif circulant** : il se chiffre à 45,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2022 et affiche une progression de 41,6% par rapport au 31 décembre 2021, qui se justifie essentiellement par la hausse du compte courant associé. Le compte courant représente 84% (38,4 milliards de FCFA) du passif circulant.

4.1.1.2. Structure du compte de résultat au 31 décembre 2022

- **Produits**
 - **Chiffre d'affaires** : il correspond aux prestations de services facturées aux filiales et s'élève au 31 décembre 2022 à 16,3 milliards de FCFA, en hausse de 17,3% par rapport à décembre 2021, avec un taux de réalisation de 106,8% du budget (15,2 milliards de FCFA).
 - **Produits financiers** : l'activité de Coris Holding génère des produits financiers de 23,4 milliards de FCFA, en hausse de



31,3% par rapport à la même période de 2021. Ces produits proviennent principalement des revenus des titres de participation (20,4 milliards de FCFA), en hausse de 33,3%, des intérêts bancaires et de placement (2,7 milliards de FCFA), en croissance de 3,5% comparativement au 31 décembre 2021.

• Charges

- **Charges d'exploitation** : Coris Holding a engagé 16,3 milliards de FCFA de charges, en hausse de 29,2% par rapport au 31 décembre 2021. Elles comprennent :

- des achats de fournitures de bureau, de carburant, d'électricité et de petits matériels informatiques qui totalisent au 31 décembre 2022 à 154 millions de FCFA en hausse de 58,2% par rapport au 31 décembre 2021 essentiellement en raison de la croissance de l'activité et de l'accroissement de l'effectif ;
- des frais de transport engagés à l'occasion des missions et déplacements effectués par les équipes de Coris Holding, les frais d'expédition de documents et les missions de partenaires à la charge de Coris Holding pour un montant de 111 millions de FCFA ;
- des services extérieurs qui s'élève à 3,3 milliards de FCFA et se rapportant à des charges engagées dans le cadre des prestations d'assistance technique aux filiales et des charges inhérentes au fonctionnement et aux activités de Coris Holding ;
- des impôts, taxes et autres obligations fiscales assimilées comptabilisés courant 2022 pour 653 millions de FCFA ;
- des charges de personnel d'un montant de 4,6 milliards de FCFA en hausse annuelle de 53,6 % en lien avec l'évolution de l'effectif qui passe de 83 collaborateurs au 31 décembre 2021 à 101 à fin décembre 2022 ;

- des dotations aux amortissements qui à 1,4 milliard de FCFA contre 1,2 milliard FCFA au 31 décembre 2021 soit une hausse de 7,7%.

- **Charges financières** : elles s'établissent à 4,8 milliards de FCFA au 31 décembre 2022, en hausse de 5,4% et correspondent aux intérêts courus sur les emprunts obligataires.

• Résultat net

A la fin de l'exercice 2022, Coris Holding extériorise un **résultat net bénéficiaire de 24,1 milliards de FCFA**, en hausse de 24,9% comparé au 31 décembre 2021.

4.1.2. Chiffres clés sur base consolidée

Dans le périmètre de consolidation de Coris Holding, à la date du 31 décembre 2022, il est dénombré sept (07) filiales bancaires avec deux (02) succursales et une filiale de méso finance (CMF SA Burkina Faso).

Les filiales bancaires sont installées au **Burkina Faso** (CBI SA), en **Côte d'Ivoire** (CBI CI), au **Mali** (CBI Mali), au **Togo** (CBI Togo), au **Bénin** (CBI Bénin), au **Sénégal** (CBI Sénégal) et en **Guinée** (CBI Guinée). Cette dernière filiale, dont les activités ont démarré le 8 novembre 2021, est la première du Groupe Coris hors de l'espace UEMOA. Les deux (02) succursales sont celles de CBI SA au **Niger** et de CBI Sénégal en **Guinée-Bissau**.

4.1.2.1. Actif du bilan consolidé

• Créances interbancaires

Au 31 décembre 2022, les opérations de trésorerie et interbancaires consolidées affichent un encours de 414,9 milliards de FCFA contre 370,4 milliards de FCFA à fin décembre 2021, soit une hausse de 12% (+44,5 milliards de FCFA) malgré la contraction des prêts, créances interbancaires et assimilés (-10,8 milliards de FCFA). Cette baisse est observée essentiellement sur les prêts interbancaires. Le niveau important de l'encours

Banque Centrale observé chez CBI Côte d'Ivoire (110,7 milliards de FCFA) permet de porter à 197,1 milliards de FCFA le solde consolidé du poste, en hausse de 31,6 milliards de FCFA depuis le 31 décembre 2021.

- **Créances sur la clientèle**

L'encours des crédits de trésorerie octroyés par le Groupe Coris s'établit à 2 765,4 milliards de FCFA au terme de l'exercice 2022. Par rapport à l'exercice précédent, les financements directs progressent de 20,8% (+477,1 milliards de FCFA). Cette hausse est portée essentiellement par les engagements à moyen terme (+307,9 milliards FCFA) et les crédits à court terme (+173,7 milliards de FCFA).

Le taux brut de dégradation à 3,4% au 31 décembre 2022, s'établit dans les mêmes proportions qu'en 2021.

- **Titres de placement**

A la faveur de la politique monétaire accommodante de la BCEAO en 2022, les filiales bancaires du Groupe Coris maintiennent la dynamique sur le marché financier avec la souscription aux titres de dettes souveraines des États de l'UEMOA. Ainsi, l'encours des titres de placement inscrit au bilan s'établit à 2 233 milliards de FCFA au 31 décembre 2022, en progression de 17,1% (+325,3 milliards de FCFA) comparativement à 2021.

- **Immobilisations financières**

Le poste des immobilisations financières comprenant les autres participations dans les entités hors du périmètre de consolidation ou en phase de création (CMF Côte d'Ivoire, CMF Sénégal et CMF Bénin), s'établit à 8,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2022. Comparativement à fin 2021, le niveau des immobilisations financières se contracte de 1,6 milliard FCFA du fait de la prise en compte en 2022 de la filiale de CBI Guinée dans le périmètre de consolidation (soit -5,3 milliards de FCFA). Dans le même temps, Coris Holding procède à une prise de participation dans le capital d'African Export-Import Bank (Afreximbank) à hauteur de 3,5 milliards de FCFA et à une prise de participation de 600 millions FCFA dans le capital de CMF Bénin.

4.1.2.2. Passif du bilan consolidé

- **Dettes interbancaires**

Le niveau consolidé des dettes interbancaires du Groupe s'établit à fin 2022 à 1 800,5 milliards de FCFA en progression de 27,3% (+385,6 milliards de FCFA) par rapport à fin 2021. A la faveur de la politique monétaire favorable en 2022 au sein de l'UEMOA, l'encours du refinancement Banque Centrale atteint au 31 décembre 2022, le niveau de 1 442,4 milliards FCFA, en hausse annuelle de 305,4 milliards de FCFA (+26,9%).

- **Dettes à l'égard de la clientèle**

L'exercice 2022 a enregistré le démarrage effectif de CBI Guinée-Bissau avec une agence et la prise en compte des chiffres de la filiale de Guinée qui a un réseau de deux agences. Aussi, les autres entités sauf CBI Mali et Coris Méso Finance ont poursuivi en 2022, l'expansion de leur réseau d'agence. Au total, 14 agences nouvelles agences rapproche davantage le Groupe Coris de sa clientèle. Cet élargissement du maillage du réseau Coris, favorable à la collecte de ressources, permet de porter l'encours des dépôts de la clientèle à 3 261,7 milliards FCFA au 31 décembre 2022 contre 2 866,7 milliards FCFA à fin 2021, soit une hausse annuelle de 13,8% (+395,1 milliards FCFA).

- **Capitaux propres consolidés**

Les fonds propres bruts du Groupe Coris consolidés au 31 décembre 2022 s'établissent à 402,9 milliards de FCFA, en renforcement de 26% (+83,2 milliards de FCFA) depuis fin 2021 (319,7 milliards de FCFA), expliqué par la politique de distribution de dividendes qui favorise le renforcement des capacités d'intervention et des performances des filiales en termes de résultats.

4.1.2.3. Engagements hors bilan

L'encours des financements par signature donnés par le Groupe se fixe à 1 519,7 milliards de FCFA en fin 2022, en hausse de 38,8% (+424,6 milliards de FCFA) comparativement à 2021. Cette hausse est portée à la fois par les engagements de financement (+48%) et par les engage-

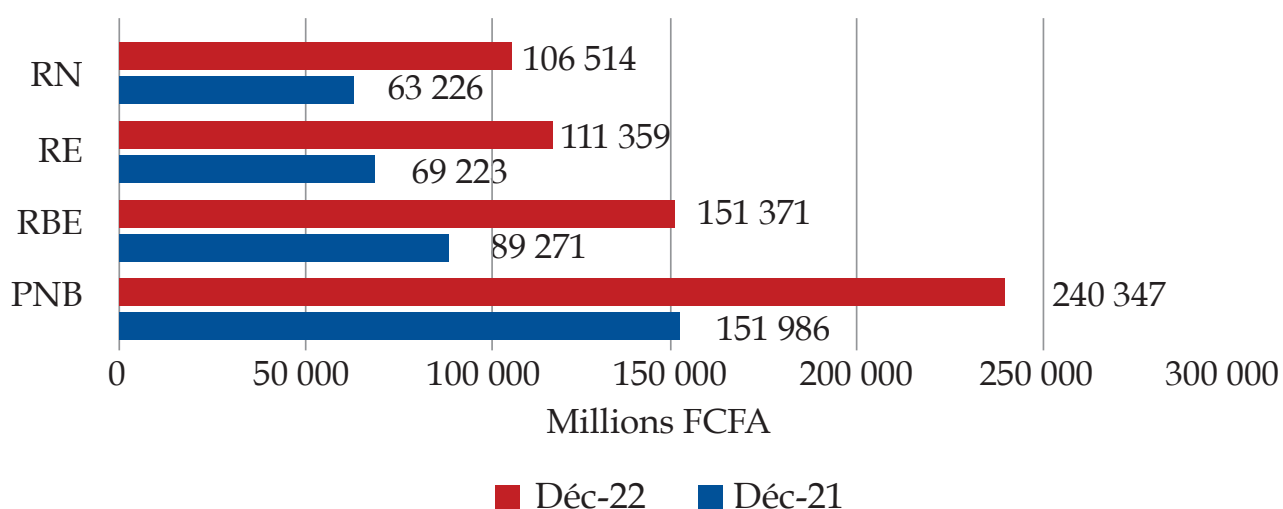


ments de garantie (+33,1%).

4.1.2.4. Compte de Résultat consolidé

- **Produit Net Bancaire** : durant l'exercice 2022, l'activité des entités du Groupe Coris permet de dégager un Produit Net Bancaire de 240,3 milliards de FCFA. Comparativement à l'exercice précédent, une hausse annuelle de 51,2 milliards de FCFA (+27,1%) est enregistrée ;
- **Charges générales d'exploitation** : elles augmentent de 24,8% (+17,7 milliards de FCFA) com-

Soldes Intermédiaires de Gestion

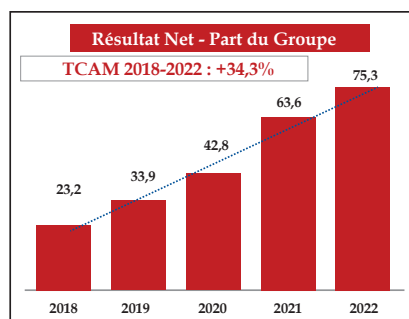
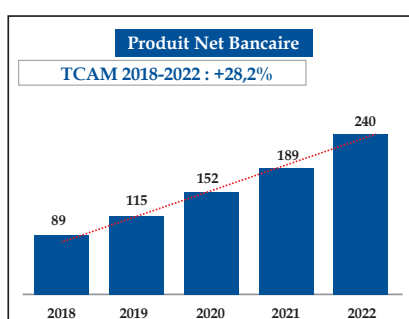
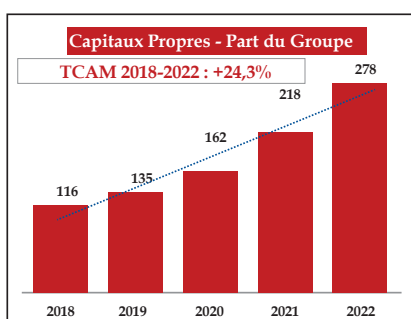
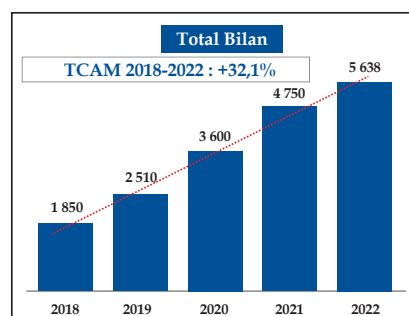
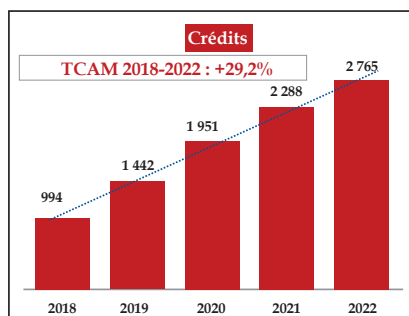
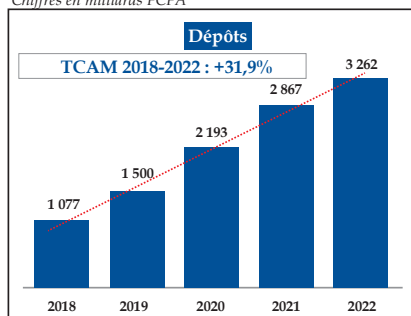


parativement à l'exercice 2021 et s'établissent à 88,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2022 en lien avec le développement de l'activité des filiales et le renforcement des effectifs du Groupe. Le coefficient d'exploitation qui se replie de 0,7% pour se fixer à 37% au 31 décembre 2022 contre 37,7% un an plus tôt ;

- **Coût du risque** : au regard de l'ensemble des risques opérationnels et ceux liés aux activités de crédit et de change, une dotation aux provisions de 34 milliards de FCFA a été constituée afin de mitiger les pertes éventuelles. Ce montant du coût net du risque a évolué de 14,3 milliards de FCFA (+72,4%) comparativement à fin septembre 2021 ;
- **Résultat Net** : au terme de l'exercice 2022, le Résultat Net Consolidé du Groupe Coris s'affiche à 106,5 milliards de FCFA. Comparativement à 2021, il progresse de 19,4% (+17,3 milliards de FCFA). La part du Groupe s'élève à 75,3 milliards de FCFA en hausse de 18,3% (+11,6 milliards de FCFA) en un an.

Evolution des principaux indicateurs du Groupe Coris

Chiffres en milliards FCFA



TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen



4.3. Ratios prudentiels

Le Groupe respecte tous les ratios prudentiels édictés par la BCEAO. Ci-dessous le tableau récapitulatif des ratios prudentiels au 31 décembre 2022 :

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter 2022	Niveau observé déc-20	Niveau observé déc-21	Niveau observé déc-22	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	≥ 8,5%	10,68%	11,99%	11,92%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	≥ 9,5%	11,04%	12,31%	12,23%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	≥ 12,5%	11,92%	13,19%	13,16%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques		27,69%	29,86%	23,61%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier		4,59%	5,14%	4,57%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	≤ 25%	15,00%	11,54%	0,92%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	≤ 15%	0,04%	0,04%	0,03%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	≤ 60%	0,05%	0,04%	0,03%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	≤ 15%	10,91%	8,74%	7,88%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	≤ 100%	42,66%	36,07%	38,22%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	≤ 20%	11,22%	14,05%	13,30%	CONFORME

4.2. Rapport Responsabilité Sociétale d'Entreprise

4.2.1. La Politique RSE du Groupe

Le Groupe Coris, acteur incontournable de l'essor des économies africaines assume pleinement son engagement de développement durable dans ses zones de présence. Avec sa vision « *Etre le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de méso finance et dans l'innovation* », **la dynamique commerciale impulsée au sein des filiales et de leurs succursales impacte positivement les différentes sociétés et leurs environnements. Le Groupe a donc mis en place une démarche structurée qui est formalisée par une Politique RSE.**

Les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale sont définies par la Politique RSE du Groupe et se veut être le cadre formel de la contribution de Coris Holding et de ses entités aux Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Organisation des Nations Unis en 2015. Sa mise en application permet au Groupe de rendre compte à ses parties prenantes de ses efforts et des résultats obtenus en termes de responsabilité sociétale à travers un rapport dédié.

Coris Holding a ainsi mis en place une gouvernance animée par une culture d'éthique, de transparence, de redevabilité et de reconnaissance des intérêts des parties prenantes afin d'intégrer la RSE dans ses activités, ses décisions et ses relations avec les parties prenantes. Ses ambitions en la matière sont, entre autres, d'être une Compagnie financière :

- faisant preuve d'éthique et d'intégrité ;
- respectant scrupuleusement la réglementation en vigueur sur les marchés ;
- protégeant les intérêts de ses clients et partenaires ;
- œuvrant en faveur de la protection de l'environnement et du climat ;
- assurant le plein épanouissement de son personnel ;
- soutenant le développement des communautés.

Chacune de ses ambitions est déclinée en engagements qui font l'objet d'initiatives visant l'atteinte des objectifs escomptés. La gouvernance RSE implique plusieurs acteurs à tous les niveaux de l'organisation, en particulier le Conseil d'Administration qui approuve la Politique RSE, suit les performances RSE et s'assure de :

- la pertinence des ambitions et engagements RSE par rapport aux valeurs et à la stratégie de Coris Holding et de ses entités ;
- la cohérence avec la politique de gestion des risques ;
- l'efficacité des initiatives RSE et l'effectivité des résultats obtenus.

4.2.2. La Fondation Coris au cœur de l'engagement sociétal du Groupe

La **Fondation Coris** est un acteur majeur de l'engagement sociétal du Groupe sur toute l'étendue de son territoire d'implantation. Créée depuis le 13 octobre 2013 et par la Loi n° 10/92/ADP du 15/12/1992 portant liberté d'association au Burkina Faso, elle jouit de la capacité juridique depuis le 26 novembre 2015, date de la publication de son Récépissé de déclaration d'association N°

2015-861/MATD/SG/DGLPA/DOASOC du 26 octobre 2015 au Journal Officiel du Burkina Faso. Elle œuvre avec les filiales et leurs succursales à la réalisation de leurs engagements citoyens dans les domaines de la promotion de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de la santé et de la cohésion sociale. Ces axes d'intervention sont retenus par l'organe de gestion qui valide les projets qui lui sont soumis.

Le Groupe, au cours de l'exercice 2022 a une fois de plus été très actif dans plusieurs volets notamment :

- La **santé** avec des soutiens multiformes visant à l'amélioration des conditions sanitaires des communautés, la participation à la lutte contre certaines maladies en corrélation avec les organes de santé et les lignes de conduites édictées par les Ministères en charge. Des actions concrètes notamment des équipements fournis à de nombreux centres médicaux, des dons de médicaments, des journées de dons de sang ont été réalisées à **plus d'une centaine de millions** de FCFA.
- Le **soutien aux couches vulnérables** à travers des dons de vivres, de matériels, des soutiens financiers et la réalisation d'infrastructures évalués au cours de l'année à environ **250 000 000 FCFA**.
- **L'éducation** : le Groupe résolument engagé pour la promotion de l'excellence contribue significativement à la mise à disposition des infrastructures de base et à l'accompagnement des actions de promotion à travers la distribution de kits, de comptes d'épargne conséquemment approvisionnés et l'octroi d'importantes bourses scolaires.
- La **promotion de l'entrepreneuriat** : la dynamique commerciale impulsée au sein du Groupe pour l'accompagnement de sa cible de prédilection notamment les PME/PMI impacte sur les actions de promotion de l'entrepreneuriat. A ce titre, au cours de l'année 2022, le Groupe activement accompagné les initiatives de développement des projets de plus de 700 entreprises à hauteur de plus de **50 000 000 FCFA**. Cet apport était soutenu par la Fondation Coris.



- La **culture** : domaine de cohésion sociale et répondant parfaitement à une des valeurs du Groupe qui est la « **Sociabilité** », occupe une place de choix dans les actions RSE.
- **Environnement** : les actions en faveur de l'environnement constituent des priorités au sein de Groupe. Ainsi, une politique environnementale et sociale est mise en place avec une démarche cohérente tenant compte de la catégorisation des risques environnementaux et sociaux. A cet effet le filtrage est effectué à partir des demandes de financement des projets. Aussi, d'autres actions sont menées en faveur de la cause environnementale et sociale. Les actions de protection de l'environnement et de la biodiversité, de reboisement, de salubrité ont entre autres été des volets d'attention particulière au sein du Groupe.



CORIS MONEY
Simple et cool !

SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE



SIMPLE & COOL

par





V
RAPPORT DE
LA DIRECTION
GÉNÉRALE



V. RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE

5.1. Projets structurants

La révolution numérique, l'essor de la téléphonie et le changement du comportement du client, induisent inéluctablement une adaptation de nos offres bancaires et de nos processus. En droite ligne avec son axe stratégique sur « la digitalisation des offres et la dématérialisation des processus », Coris Holding veille particulièrement :

- au renforcement de l'offre de solutions digitales dans une logique de diversification et d'innovation ;
- à la diversification des canaux digitaux et à distance mis à disposition de la clientèle ;
- à garantir l'interopérabilité sous régional de toutes ses offres ;
- à l'automatisation des processus internes.

Au cours de l'exercice, notre Groupe, résolument engagé sur ses chantiers de transformation digitale, a enregistré entre autres les avancées suivantes sur l'offre de produits et services :

Projets	Descriptifs
Certificat PCI-DSS	Certification du Groupe aux normes de sécurité internationale et de protection du dispositif monétique.
Certification CSP-SWIFT	Certification et normalisation du SWIFT au sein du Groupe.
Coris Money	Intégration de nouvelles fonctionnalités innovantes au portemonnaie électronique.
USSD	Mise à la disposition de la clientèle d'une solution d'accès au mobile money sans connexion internet via un numéro court.
Coris Cash	Intégration de la fonctionnalité de recharge de la carte bancaire prépayée via le portemonnaie électronique Coris Money.
Service Client	Déploiement du Service Client omni canal au sein du Groupe pour une meilleure expérience client.
CRM Amplitude	Déploiement du CRM Amplitude au sein du Groupe pour l'amélioration du parcours et de l'expérience client.
Emission instantanée des cartes bancaires	Possibilité offerte aux clients d'avoir la personnalisation instantanée de leurs cartes bancaires.
Changement du Code PIN aux GAB et sur les TPE	Possibilité offerte aux clients de changer leur code PIN aux GAB et sur les TPE.
Dépôts d'espèces aux GAB	Possibilité offerte aux clients d'effectuer des dépôts d'espèces aux GAB.



Cartes bancaires Visa Infinite et Visa Gold	Mise à la disposition de la clientèle de cartes bancaires haut de gamme Visa Infinite et Visa Gold avec un accès à de multiples services à l'échelle internationale.
Retrait aux GAB sans carte bancaire (Cardless)	Déploiement de la solution de retrait aux GAB sans carte bancaire à partir des wallets.
Dépôt sur compte bancaire et Wallet via RIA	Mise en place d'un partenariat avec la solution internationale de transfert RIA pour faciliter les opérations de dépôt sur les comptes bancaires et le Wallet.
MT101	Mise à disposition de la clientèle Corporate d'une solution dématérialisée des virements permettant d'initier des instructions de paiements via le réseau SWIFT depuis leurs locaux.
RapidEx NEW	Mise à disposition d'une plateforme permettant aux clients d'effectuer des opérations de caisse et de transferts rapides à partir d'autres filiales ou succursales du Groupe.
Full FODEP déployé en pilote avec la filiale du Burkina Faso	Déploiement de l'outil Full FODEP prenant en compte les évolutions dans le cadre des reporting réglementaires.
Montée de version (v10.0) Amplitude Immo et Inventaire	Intégration des évolutions de la nouvelle version de Amplitude Bank au sein du Groupe pour une agilité dans l'intégration des solutions innovantes.
Migration du Système d'information de Coris Méso Finance	Migration du Système d'information de Coris Méso Finance vers Amplitude.

Les projets déployés permettront de mieux sécuriser notre infrastructure ainsi que le business tout en apportant de nouvelles solutions innovantes dans la perspective du respect des normes en vigueur. Le projet sur le reporting réglementaire sera généralisé aux autres filiales et succursales au cours de l'exercice 2023.

Les perspectives pour 2023 sont entre autres le déploiement de solutions innovantes dans le cadre de l'interopérabilité des filiales et succursales ainsi que la revue des plateformes digitales du Groupe pour les adapter aux exigences des marchés. Aussi, des nouveaux canaux viendront s'ajouter à l'existant pour étoffer la gamme des offres de produits et services.



5.2. Offres et positionnement du Groupe

5.2.1. Une offre diversifiée, innovante et une politique de proximité pertinente

Le Groupe continue d'offrir chaque année à ses clients sur l'ensemble de ses marchés, de nouveaux produits et services répondant parfaitement à leurs besoins.

De nouveaux concepts innovants comme le Service Client, la solution Coris Money sont également proposés aux marchés ainsi que l'élargissement des packages.

Le tableau ci-dessous résume les offres classiques de produits et services du Retail et du Corporate Banking :

Retail Banking	
Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes Epargnes • Compte Chèque Particulier • Compte Chèque Salarié • Compte Diaspora • Packages • Compte de dépôt à Terme (DAT)
Crédits et prêts 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvert • Crédit Immobilier • Crédit de Consommation • Crédit Agricole • Prêt Scolaire • Prêt Fêtes • Prêt Assur
Solution digitale 	<ul style="list-style-type: none"> • Coris Money (Mobile Money) • Cartes bancaires adossées aux comptes (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) • Cartes bancaires prépayées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) • La banque en ligne E-Coris • Coris SMS • E-Relevé (PDF, EXCEL) • GAB • Cardless • Dépôt d'espèce au GAB
Services bancaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations de change • Virements • Transferts • Cautions Bancaires • Attestations • Bancassurance • Solutions de transfert rapide d'argent • Autres services...



Service Client



- Centre d'appel
- Tchat bot
- WhatsApp
- Facebook Messenger
- E-mail,...

Corporate Banking

Comptes



- Compte Société Anonyme - SA
- Compte Société à Responsabilité Limitée - SARL
- Compte Entreprise Individuelle
- Compte Associations/ Coopératives
- Compte ONG, Structures de l'Etat et des Collectivités
- Compte de Dépôt à Terme (DAT)

Crédits, Cautions et Avals d'effets



- Crédits de Trésorerie
- Crédit Immobilier
- Crédit de Consommation
- Crédit de Fonctionnement
- Crédit d'Investissement
- Cautions sur Marchés Publiques
- Cautions Fiscales
- Avals d'Effets de Commerce

Solution digitale



- Coris Money (Mobile Money)
- Cartes bancaires adossées aux comptes (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA)
- Cartes bancaires prépayées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA)
- La banque en ligne E-Coris Corporate
- Coris Web-Clearing
- E-Swift
- Coris SMS
- E-Relevé (MT 940, MT 101, AFB 120, PDF, EXCEL)
- TPE

Services bancaires



- Opérations de change
- Virements
- Transferts
- Cautions Bancaires
- Attestations
- Bancassurance
- Solutions de transfert rapide d'argent
- Autres services...

Service Client



- Centre d'appel
- Tchat bot
- WhatsApp
- Facebook Messenger
- E-mail,...



5.2.2. Positionnement du Groupe, des filiales et succursales

En termes de total bilan et de résultat net global, Coris Holding est classé 3^{ème} groupe bancaire le plus important de l'UEMOA.

Aussi, les filiales et succursales du Groupe se sont différenciées en réalisant de belles performances à fin décembre 2022. CBI Burkina Faso maintient ainsi sa position de leader du marché bancaire burkinabè avec une part de marché de 23% et la filiale au Bénin intègre le Top 3 dans le classement national en terme de total bilan. Toutes les entités du réseau extériorisent un résultat net bénéficiaire au 31 décembre 2022, excepté la succursale en Guinée-Bissau dont les activités n'ont démarré qu'en fin mars 2022.

Le tableau ci-dessous présente les différents positionnements :

Pôle Banque	Année de création	Part de marché (Total Bilan) au 31 décembre 2022	Classement	Nombre d'acteurs
CBI Burkina Faso	2008	22,97%	1	15
CBI Niger	2019	ND		14
CBI Côte d'Ivoire	2013	5,07%	7	28
CBI Mali	2014	5,45%	7	14
CBI Togo	2015	12,04%	3	14
CBI Bénin	2016	12,10%	4	14
CBI Sénégal	2016	ND		27
CBI Guinée	2021	1,8%	16	18
CBI Guinée Bissau	2022	10,12%	5	6
Total				150

5.2.3. Système de management de la Qualité

Une dynamique de démarche qualité est insufflée au sein du Groupe afin de poursuivre la bonne prise en charge des clients et leur assurer la meilleure expérience client du marché. Dans cette démarche, toutes les anciennes filiales sont certifiées ou en cours de certification. Les nouvelles filiales sont dans la même dynamique.

Filiales	Année de certification	Version	Année de recertification et version	Année de renouvellement de la recertification
CBI Burkina Faso	2010	ISO 9001-V 2008	2013, ISO 9001-V 2008 2016, ISO 9001-V 2015 2019, ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015
CBI Mali	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	-
CBI Togo	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015
CBI Bénin	2020	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015



5.4. Distinctions honorifiques

Au cours de l'année, le Groupe a reçu des distinctions honorifiques dont :

- le **Prix de la meilleure Banque dans le financement du Trade**, décerné par African Bankers à Coris Bank International Burkina Faso ;
- la **Palme Internationale de la Banque la plus dynamique du Togo**, décerné par Eco Finance Entreprises à Coris Bank International Togo ;
- le Prix spécial « **BRVM** » et « **DC&BR** », décerné au Président du Groupe par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- **UEMOA Titres**, décernés aux filiales du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Togo et succursales de la Guinée Bissau et du Niger.



5.5. Notation financière

A travers une démarche formalisée et rassurante, le Groupe Coris conforte ses relations avec ses partenaires. Ainsi, **Bloomfield**, l'agence de notation financière du Groupe, a procédé au cours de la période à une revue annuelle du rating.



Nous prévoyons des lendemains meilleurs
pour vous !



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Mali



Niger



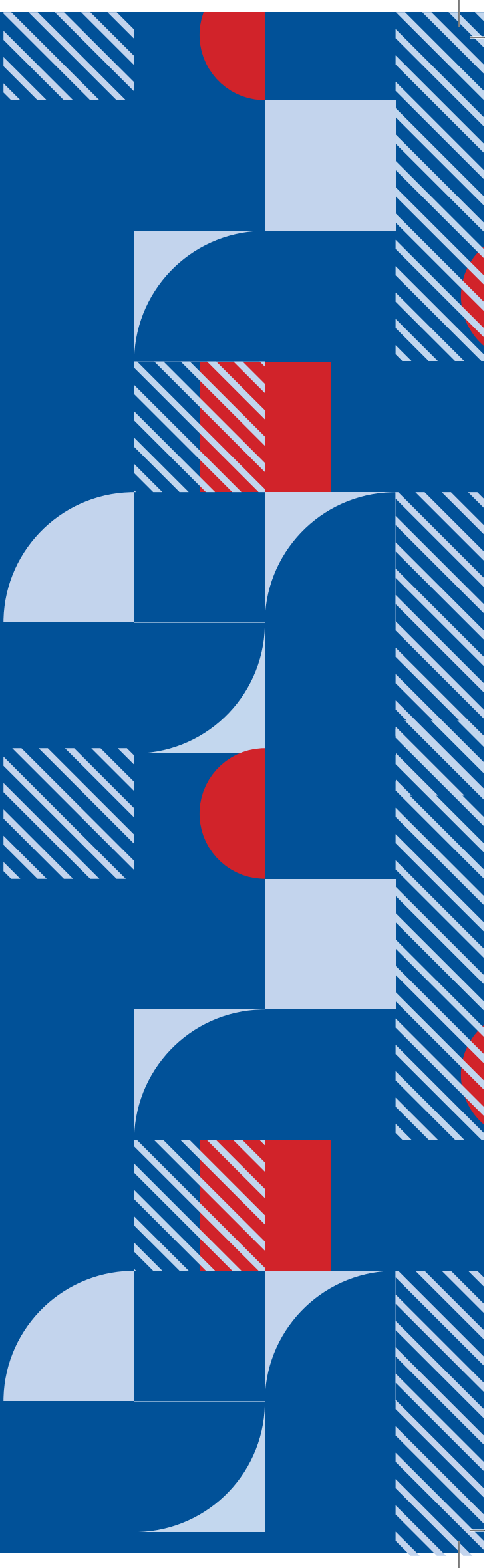
Sénégal



Togo



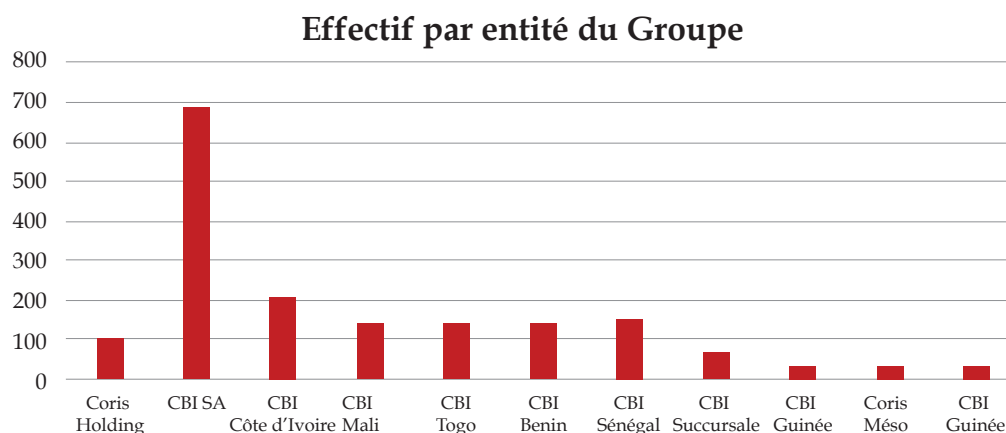
VI
CAPITAL
HUMAIN



VI. CAPITAL HUMAIN

Bilan social 2022

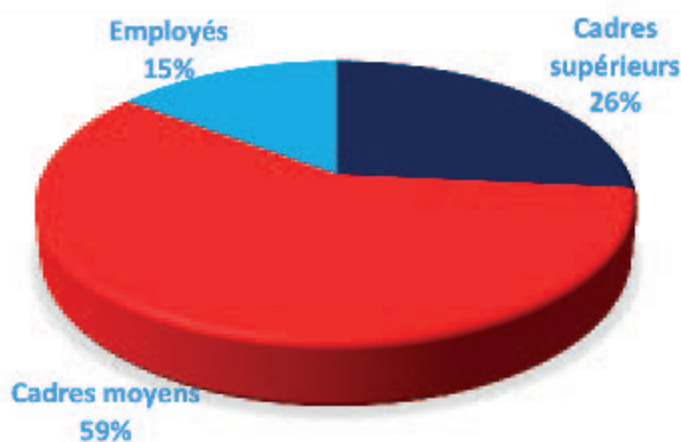
Au 31 décembre 2022, le Groupe compte **1 750 salariés** soit une hausse de 204 salariés correspondant à **12%** comparé à l'effectif au 31 décembre 2021.



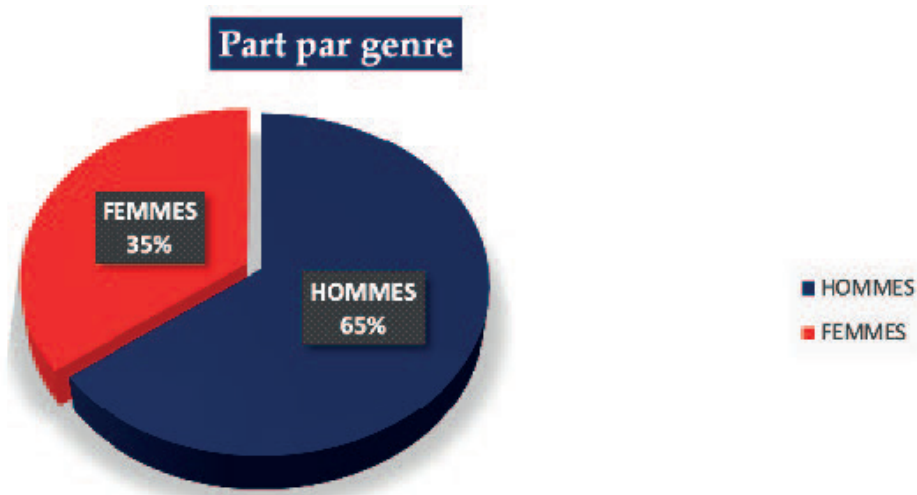
Les emplois d'exécution et d'application concentrent **73,49%** des salariés contre **26,51%** pour les emplois de conception ou d'encadrement.

Comparativement à la configuration en entreprise générale qui est de 80% de l'effectif pour les emplois d'exécution et d'application contre 20% pour les emplois de conception ou d'encadrement, la configuration de l'effectif est proche de celle observée dans les meilleures pratiques. En moyenne, chaque cadre supérieur ne supervise pas plus de trois agents sur toute la chaîne.

PART PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES



La représentation des femmes est de **35,14%** et celle des hommes est de **64,86%** pour les hommes. Ce quota genre est globalement conforme aux recommandations du système des Nations Unies et de l'Union Africaine qui plaide pour un quota d'au moins 30% de femmes au sein des organisations.



NB : cette configuration est représentative des femmes au sein des Comités de Direction des entités du Groupe avec une présence au 1/3 des effectifs.

Clin d'œil sur nos admirables dames Directeurs Généraux :

- **Madame Alice KABORE**, Directeur Général Adjoint de Coris Holding de nationalité Burkinabè ;
- **Madame Aissata SIDIBE KONE**, Directeur Général de Coris Bank International Mali de nationalité Malienne ;
- **Madame Gisèle GUMEDZOE**, Directeur Général de Coris Bank International Burkina Faso de nationalité Burkinabè ;
- **Madame Rakiatou ISSAKA IDE**, Directeur Général Coris Bank International Niger de nationalité Nigérienne ;
- **Madame Myriam KONE**, Directeur Général Coris Bank International Guinée Bissau de nationalité Burkinabè.

6.2. Code de déontologie, éthique et culture d'entreprise

Le Groupe Coris dispose d'un Code de déontologie applicable à tous les collaborateurs, à tous les niveaux. Grâce à l'exemplarité de chaque acte posé au quotidien, nos banquiers assurent à nos clients les meilleurs services du marché bancaire dans leurs pays respectifs.

Cette culture de l'excellence, forgée sur une culture d'entreprise et d'appartenance aux valeurs fortes du Groupe Coris et un leadership modèle engageant, lui garantit son beau positionnement sur l'échiquier international.

6.3. Métiers, compétences et formations

La répartition des effectifs par métier se présente comme suit :

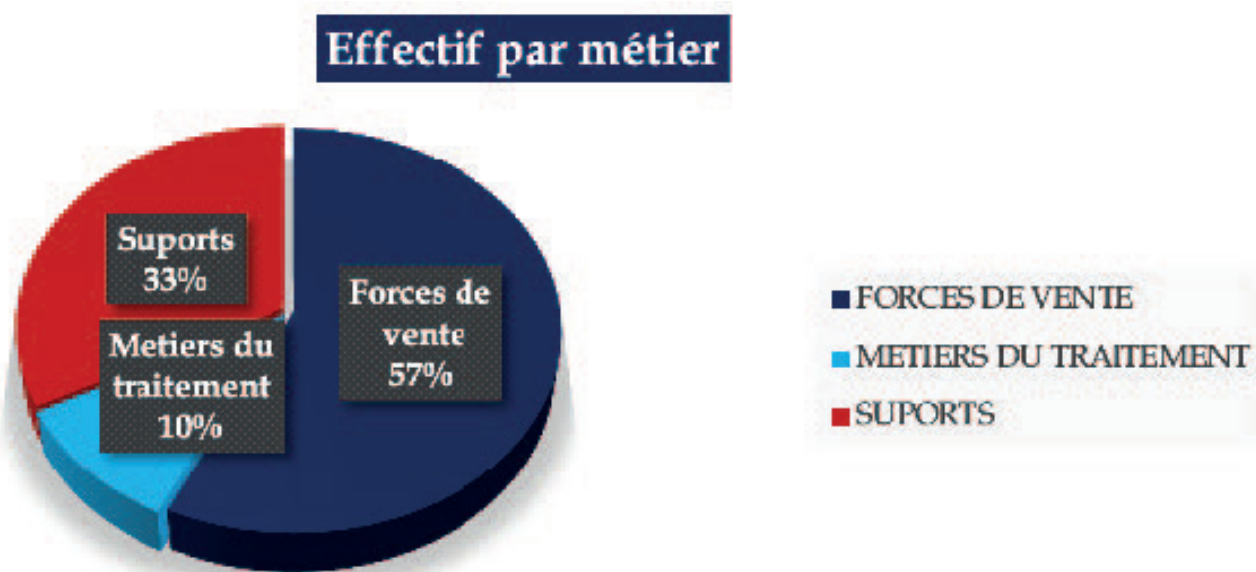
- **57% pour la force de vente ;**
- **10% pour les métiers du traitement (opérations et informatique) ;**
- **30 % pour les supports.**

Cette configuration issue des effectifs officiels est justifiée d'une part, par la mise en conformité des entités avec le dispositif prudentiel dans lequel, l'accent est mis sur les fonctions de contrôle et d'autre part, par la présence d'intérimaires aux seins des filiales dont la majorité de cet effectif (86,55%) est affectée à la force de vente.

En considérant la présence des intérimaires au sein des entités du Groupe, la configuration se présente comme suit :

- **61,27% pour la force de vente ;**
- **9,22% pour les métiers du traitement (opérations et informatique)**
- **29,51% pour les supports.**

Cette configuration se rapproche beaucoup plus d'un mode opératoire dominé par l'action du B to C en avant l'introduction des plateformes avec une norme de 80% Vs 20% pour les supports.



Sur le terrain de la formation, le Groupe à travers l'ensemble de ses entités, a enregistré **409** actions de formations pour **413 277 heures** avec un coût total de **756 155 732 FCFA**. Plus de **72,37 %** des formations ont été réalisées en présentiel contre **23,96 %** de formations réalisées en ligne.

Formations 2022	Total
Nombre de formations	409
Coûts des formations	756 155 732
Nombre d'heures	413 277



6.4. Sécurité sociale et financière

L'exercice 2022 a été particulièrement marqué par un climat social apaisé au sein du Groupe Coris.

Malgré le défi sécuritaire dans certains pays tels que le Burkina Faso et le Mali, les équipes sont restées mobilisées et engagées dans le cadre de la réalisation des objectifs qui leur ont été assignés au cours de l'exercice.

Les activités de Team Building, de coaching, de retraites stratégiques et les séminaires de hauts niveaux ont été organisés au cours de l'exercice et ont contribué à renforcer la cohésion et la collaboration des équipes dans un élan de synergie. Des activités sportives ont été menées dans la quasi-totalité des entités.

Les managers et les représentants du personnel ont tenu des rencontres régulières afin de pérenniser ce climat de confiance et de sérénité propice au développement des activités du Groupe.

Les mesures d'amélioration des conditions de travail et de motivation des agents ont été prises et appliquées dans la plupart des filiales certes, le défi majeur dans le processus de fidélisation demeure l'ambiance et le management au quotidien au sein de certaines filiales.

Les actions de soutien et de renforcement des capacités des managers préconisés pourraient contribuer à la résolution de ce problème au cours de l'exercice 2023.



VII
DISPOSITIF DE
GESTION
DES RISQUES





VII. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

7.1. Dispositif global de gestion des risques

L'organisation du dispositif global de gestion des risques de Coris Holding s'inspire des dispositions de la circulaire n°04-2017/CB/C relative à la gestion des risques des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA.

Le dispositif global de gestion des risques de Coris Holding SA est structuré comme suit :

- **Première ligne de défense** : elle concerne les entités opérationnelles dont les missions consistent au pilotage de la performance de la gestion des risques dans les opérations, l'intégration du cadre de gestion des risques et de pratiques saines de gestion du risque dans les procédures opérationnelles et l'assurance de l'efficacité de la gestion des risques au niveau des opérations.

Cette ligne de défense permet la maîtrise des activités au quotidien en mettant en œuvre les pratiques les plus efficaces de gestion des risques au niveau de chaque processus et en communiquant les informations appropriées à la deuxième ligne de défense. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des mesures correctives permettant de remédier aux déficiences des processus et des contrôles.

- **Deuxième ligne de défense** : elle regroupe les fonctions de Contrôle permanent, Conformité et Risques, chargées d'élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques, des politiques, processus, procédures ainsi que des systèmes et outils de gestion des risques, en veillant à ce que le cadre de gestion des risques couvre l'identification, l'évaluation/méthodes, les contrôles/limites, le pilotage et le reporting.

Cette ligne de défense a pour objectifs la structuration, l'animation et la maintenance du dispositif de gestion des risques notamment en proposant des politiques et des procédures par domaine d'activité, en définissant le cadre normatif général dans

lequel doit s'exercer la gestion du risque. Elle développe les meilleures pratiques de gestion des risques et dissémine la culture des risques à tous les niveaux.

- **Troisième ligne de défense** : elle concerne les fonctions Audit Interne dans les filiales et Inspection Générale au niveau Coris Holding. Leurs missions consistent donner aux organes de gouvernance une assurance raisonnable quant à la qualité et l'efficacité du système de contrôle interne, vérifier l'efficacité des pratiques de gestion du risque, confirmer le niveau de conformité de l'entité, recommander des améliorations et mettre en œuvre des mesures correctives, le cas échéant.

Cette ligne de défense fournit à travers une approche fondée sur le risque, une assurance globale au Conseil d'Administration et à la Direction Générale sur le dispositif global de gestion des risques du Groupe, couvrant l'efficacité des deux premières lignes de défense et la gouvernance du Groupe.

Toutes les entités externes effectuant des contrôles périodiques assortis de recommandations visant l'amélioration du dispositif global de gestion des risques, notamment les commissaires aux comptes et la Commission Bancaire, contribuent également à la maîtrise des risques.

Une politique globale de gestion des risques, déclinée en politiques dédiées à chaque catégorie de risques et en procédures opérationnelles, encadrent et garantissent le bon fonctionnement du dispositif.

7.2. Schéma délégataire

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'un dispositif de délégation des pouvoirs de décision répond à la volonté de Coris Holding d'optimiser les délais de prise de décision et d'octroi des financements dans des conditions de risques maîtrisés.



Le Dispositif de Délégation de Pouvoirs de Décision du Groupe définit les principes généraux de la délégation des pouvoirs de décision, les règles et les conditions de la subdélégation, les niveaux de délégation, les rôles et les responsabilités des délégants et des délégataires ainsi que la gouvernance du Dispositif. Il s'applique à tous les acteurs intervenant dans le processus de prise de décision de crédit ou de financement.

7.3. Cadre d'appétence aux risques

L'appétence au risque est définie comme le niveau de risque que Coris Holding est prête à assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Il correspond au niveau de risque accepté, dans le contexte qui est le sien, pour dégager un résultat récurrent et résilient, en offrant le meilleur niveau de rentabilité à ses actionnaires, le meilleur service à ses clients, tout en optimisant son exposition aux risques et en préservant sa solvabilité, sa liquidité et sa réputation.

L'appétence au risque est proposée par la Direction Générale et approuvée par le Conseil d'Administration. Elle est ensuite déclinée au niveau des entités opérationnelles qui doivent se l'approprier. L'appétence au risque fait l'objet d'un suivi avec des comptes rendus réguliers. Elle se définit selon cinq critères propres au Groupe Coris : son modèle stratégique, son plan de développement, son profil de risque, sa structure financière et son dispositif de gestion des risques. L'appétence au risque est encadrée par des indicateurs de risques auxquels sont associés des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs tiennent compte des objectifs définis à partir des axes stratégiques de Coris Holding et des contraintes réglementaires et prudentielles.

7.4. Système de cotation des risques

Parallèlement au dispositif des accords de classement de la BCEAO qui constitue un outil de contrôle qualitatif des crédits octroyés par les Etablissements de crédit de l'Union, les filiales du Groupe Coris se sont dotées de mécanismes spécifiques de suivi qualitatif de leur portefeuille de crédit.

Ce mécanisme interne repose sur une démarche qui privilégie l'information disponible, en se limitant aux données indispensables à l'examen des dossiers. Toutefois, les informations pertinentes recueillies par les Chargés d'Affaires auprès de la clientèle sont utilisées pour apprécier les risques encourus sur les dossiers de crédit. Ce suivi qualitatif du portefeuille clientèle est permanent. Sur cette base, il a été défini une grille de cotation interne des clients qui repose sur un panel d'informations sur le client, jugées pertinentes, indispensables à l'examen des dossiers et susceptibles d'influer sur la qualité du crédit.

7.5. Système de management de la continuité des activités

Les problématiques liées à la continuité d'activité sont essentielles pour les organisations, quels que soient leur type, leur taille et leur secteur d'activité. Le Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA) sert à préparer, fournir et maintenir les moyens de maîtrise et les capacités pour gérer l'aptitude globale du Groupe à continuer à fonctionner pendant les perturbations.

C'est un processus complexe, continu et transversal à l'ensemble des activités du Groupe Coris, qui requiert le support et l'investissement des dirigeants et de tous les collaborateurs en se conformant aux exigences réglementaires y relatives et aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration. Ainsi, le Groupe Coris intègre la continuité d'activité dans le processus de réalisation de ses principales missions ainsi que dans les processus et activités supports associés qui concernent les systèmes d'information, la sécurité des systèmes d'information, la sécurité physique et environnementale, les ressources humaines, la communication, etc.

A fin 2022, le Groupe a réalisé un test de son site de repli utilisateurs qui a confirmé la mise en condition opérationnelle de son Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA).



7.6. Dispositif de gestion des prestataires de services essentiels externalisés

Le dispositif de gestion des Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE) a pour objet d'encadrer la gestion des activités externalisées, de définir les principes généraux en matière d'externalisation, les bonnes pratiques internationales, les rôles et responsabilités des parties prenantes et les règles de gestion des risques liés à l'externalisation.

Le recours à l'externalisation ne soustrait pas les différents organes de gouvernance du Groupe de leurs obligations relatives à la conformité des contrats aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités externalisées. En outre, il ne les exonère pas de leurs obligations vis-à-vis des différentes parties prenantes, notamment la clientèle, les Commissaires aux Comptes et les Autorités monétaires et de contrôle. Il ne modifie pas les conditions d'exercice de l'agrément bancaire.

La décision d'externalisation vient de l'entité de se recentrer sur son cœur de métier, d'améliorer la qualité de ses services et sa relation client, tout en gardant une bonne maîtrise des coûts liés. Avant de s'engager dans un contrat d'externalisation, celle-ci doit en analyser l'opportunité et procéder à une évaluation approfondie des risques y relatifs. L'activité externalisée demeure sous la responsabilité première de l'entité bénéficiaire qui a procédé à l'externalisation et reste donc dans le périmètre d'intervention de l'Inspection Générale ou de l'Audit Interne.

Le Groupe réalise la revue de ses prestations de services essentielles externalisées au moins une fois par an.

7.7. Sécurité des Systèmes d'Information

Le Groupe a fait de la sécurisation de son Système d'Informations, l'une de ses priorités en réponse aux menaces en constante évolution, aux besoins d'ouverture et d'interconnexions et à l'apport des nouvelles technologies différenciatrices en support aux activités.

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) exprime l'intérêt et l'engagement du Conseil d'Administration et de la Direction Générale du Groupe à intégrer la sécurité du système d'information au cœur des décisions. Le Groupe s'est engagé à créer et à maintenir un environnement qui protège le système d'informations contre toute utilisation accidentelle ou intentionnelle non autorisée ainsi que toute modification, divulgation ou destruction. La PSSI contribue ainsi à garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de l'information du Groupe, en protégeant ses intérêts, son personnel, ses clients, ses partenaires et toutes ses autres parties prenantes.



Notre ambition, vous accompagner
dans la réalisation de vos projets



VIII CONFORMITÉ

VIII. CONFORMITE

8.1. Risque de non-conformité

Le dispositif de gestion du risque de non-conformité du Groupe a été élaboré notamment en application de la Circulaire 05-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gestion de la conformité aux normes en vigueur dans les établissements de crédit et les compagnies financières de l'UMOA. En sa qualité de Compagnie financière, Coris Holding la maison-mère à travers sa fonction Conformité établit des règles harmonisées en matière de conformité pour toutes les filiales et leurs succursales. La Direction de la Conformité Holding assure la coordination de la gestion des risques de non-conformité au sein du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, le modèle organisationnel de la fonction Conformité est resté identique et axé sur :

- la Sécurité Financière qui est répondante de la mise en œuvre du dispositif interne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et du respect des questions d'embargos et sanctions ;
- la conformité réglementaire qui a en charge essentiellement du dispositif de maîtrise des risques de non-conformité en dehors de la criminalité financière.

Cette organisation qui s'étend aux filiales et succursales vise à assurer une couverture complète et optimale du périmètre de la Conformité, et tend à une disposition harmonisée de la fonction Conformité au sein des entités du Groupe.

Soucieux du renforcement continue de son dispositif de maîtrise des risques de non-conformité, le Groupe Coris a initié un projet structurant qui a conduit à la révision courant 2022 de l'ensemble du corpus normatif lié à la sécurité financière et à la conformité réglementaire.

8.2. Dispositif de sécurité financière

Les missions du pôle Sécurité Financière sont essentiellement la participation à la définition, au

maintien et à l'évaluation du dispositif interne de prévention du risque de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A cet effet, la fonction Conformité a traduit dans son dispositif interne harmonisé à l'échelle du Groupe (cadre normatif, outils, contrôle, etc.) les exigences réglementaires communautaires et locales des pays d'implantation ainsi que les bonnes pratiques internationales. La bonne maîtrise des risques étant également tributaire de la qualité des ressources humaines, un accent est mis sur la formation continue des Administrateurs, du Comité Exécutif, de l'ensemble des collaborateurs et des sous-agents des transferts rapides d'argent et distributeurs de monnaie électronique.

A ce titre, un plan de formation Conformité harmonisé précisant les thématiques, la cible à former et la périodicité de formation a été élaboré puis transposé dans chaque filiale et succursale.

Dans l'optique d'amélioration des outils, la fonction Conformité a en plus des activités planifiées et en cours, lancé des projets d'envergure tels que le renforcement des outils de filtrage et de profilage de tous les clients ainsi que de surveillance de leurs transactions. Ce projet structurant une fois déployé renforcera le dispositif LBC/FT du Groupe et participera à établir une gouvernance forte sur l'ensemble des thématiques de la sécurité financière.

Le Groupe, toujours dans le soucis d'un respect optimum des questions de sanctions s'est engagé dans le renforcement de son dispositif d'identification des mesures d'embargos et sanctions en mettant en place une entité de la même dénomination.

Le dispositif des embargos et sanctions est une composante importante du dispositif global de maîtrise du risque de non-conformité. Le Référent sanctions et embargos est le point focal de tous les sujets liés aux sanctions et embargos. Au cours de l'exercice écoulé, le Référent sanctions et embargos a entamé la conception en vue de diffusion des politiques et lignes directrices du Groupe en matière de sanctions et embargos. La fonction assure la conception des modules de formation et de sensibilisation sur les questions de respect des régimes de sanctions.



8.3. Dispositif conformité réglementaire

Le pôle Conformité réglementaire s'assure à l'échelle de la Holding, des filiales et succursales du Groupe, de la centralisation et de la gestion des incidents de non-conformité, du respect des évolutions réglementaires enregistrées, de même que les règles de déontologie, de conflit d'intérêt, de protections des intérêts clients, de lutte contre la corruption et de maintien de la conformité du Groupe à FATCA.

A ce titre, cette fonction a suivi les évolutions réglementaires au cours de l'année et participé à la mise à jour et/ou la rédaction de procédures et politiques tendant à renforcer le corpus documentaire du Groupe. La conformité réglementaire s'est aussi assurée le respect des dispositions et reportings réglementaires.

La centralisation et de la gestion des incidents de non-conformité ont été renforcées au cours de 2022 à travers la revue du dispositif et son encadrement par un corpus et une gouvernance dédiée.

Courant 2022, le Groupe a également conduit un projet afin de corriger quelques insuffisances en matière de conformité à la réglementation fiscale américaine FATCA, notamment l'attribution des statuts FATCA à tous les clients, et la réalisation des reportings.

Ainsi, le Groupe participe à FATCA et l'ensemble des filiales et leurs succursales sont enregistrées avec des Global Intermediary Identification Numbers (GIIN) actifs.



IX
SYSTÈME DE
CONTRÔLE
INTERNE





IX. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

L'exercice du contrôle interne de Coris Holding découle de la Circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA. Ce dispositif est fondé sur les principes fondamentaux ci-après :

- l'exhaustivité du périmètre des contrôles, qui couvre tous les types de risques et s'applique à toutes les entités du Groupe ;
- la responsabilité individuelle de chaque agent dans la maîtrise des risques des opérations traitées tout en assurant un contrôle ou autocontrôle adéquat ;
- la responsabilité des fonctions de contrôle dans la définition des contrôles normatifs et hiérarchisés (niveau 1, 2, 3) ;
- la proportionnalité des contrôles eu égard à l'ampleur des risques encourus ;
- l'indépendance de la fonction Audit Interne.

Le dispositif de contrôle interne des entités du Groupe est organisé sur le modèle des « trois lignes de défense », en accord avec l'article 13 de la circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA :

- **Première ligne de défense** : elle est composée des équipes et du management opérationnel, dans les métiers comme dans les Directions Centrales. Ce niveau est responsable des risques, prend en charge leur prévention et leur gestion par la mise en place de moyens de contrôle permanent de niveau 1 et met en place des actions correctives ou palliatives en réponses aux déficiences constatées par les contrôles et/ou dans le cadre du pilotage des processus ;
- **Deuxième ligne de défense** : elle est assurée par les fonctions Risques, Conformité et Contrôle Permanent à qui il incombe de vérifier de façon permanente que la sécurité et la maîtrise des risques des opérations sont assurées,

sous la responsabilité du management opérationnel, par la mise en œuvre effective des normes édictées, des procédures définies, des méthodes et des contrôles demandés. Elle fournit ainsi l'expertise nécessaire pour définir sur les différents domaines les contrôles et les autres moyens de maîtrise des risques à mettre en œuvre par la première ligne de défense, veille à leur bon fonctionnement et assure une mission de contrôle permanent de niveau 2 sur l'ensemble des risques des entités, en s'appuyant notamment sur les contrôles définis, le cas échéant, avec d'autres fonctions d'expertise (achats, juridique, fiscal, ressources humaines, sécurité des systèmes d'information, etc.), ainsi que par les métiers :

- **Troisième ligne de défense** : elle est assurée par l'Inspection Générale ou l'Audit Interne dans les filiales, qui assurent une mission de contrôle périodique strictement indépendante des métiers, en vue de donner une assurance raisonnable sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne dans son ensemble.

L'Audit Interne des filiales, placé sous l'autorité de l'Inspecteur Général de Coris Holding, constitue la troisième ligne de défense. Il a compétence sur l'ensemble des unités, processus et activités de Coris Holding, ainsi que de ses filiales et leurs succursales.

Le Contrôle Interne est donc un dispositif organisé, formalisé, permanent qui permet à chaque unité d'atteindre ses objectifs. La fonction Audit Interne ou Inspection Générale fait partie du dispositif du contrôle interne et aide l'organisation à maintenir un dispositif approprié en évaluant son efficacité, son efficience et en encourageant l'amélioration continue.

A partir d'une approche fondée sur les risques, elle fournit aux destinataires de ses travaux (Conseil d'Administration, Comité d'Audit, Directeurs Généraux...) une assurance, indépendante et objective, sur l'atteinte des objectifs stratégiques, la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des



actifs, de l'image et de la réputation ainsi que le respect des lois, règlements, règles et procédures, des contrats et de la déontologie.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses missions, et en particulier dans sa charge de vérification de la fiabilité et la transparence des informations fournies, de l'appréciation de la pertinence des méthodes comptables ainsi que la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en proposant, le cas échéant, des pistes d'amélioration. Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration s'assurent du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de la gestion des risques.

La Fonction Inspection Générale, animée par des Inspecteurs Spécialisés en Finance Islamique, Risques, Systèmes d'Information et Métiers, a pour attributions de :

- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d'opérations bancaires ;
- effectuer les missions portant sur le contrôle des :
 - risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...) ;
 - risques sur les biens et les personnes (sécurités physiques & logiques et protection des personnes, des fonds remis en dépôt et des immobilisations, etc.) ;
 - risques opérationnels et techniques (risque de traitement des opérations, risques informatiques, cyber sécurité, plan de continuité des activités, risque de tiers, réputation, divulgation, données, modèles, réglementaires etc.) ;
 - risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...) ;
 - risques financiers (risques de taux d'intérêt, de taux de change, de liquidité, de crédit, marché, etc.) ;
 - risques de contrepartie (risques clientèle, interbancaire, souverains, etc.) ;
 - risques commerciaux (risques produit/
- service, de marché, d'image commerciale, etc.) ;
- assurer la supervision fonctionnelle des Auditeurs Généraux des filiales et de leurs succursales ;
- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d'octroi de crédit ;
- définir les procédures de contrôle et d'inspection de la Holding, des filiales et de leurs succursales ;
- élaborer un planning d'intervention des missions de contrôle et d'inspection ;
- analyser les rapports des enquêtes de moralité lors des recrutements des agents ou consécutivement à une mission d'inspection ;
- suivre l'application des recommandations mentionnées dans les rapports d'inspection ;
- veiller à l'application des recommandations issues des missions d'audit externe (Commissaires aux Comptes, Commission Bancaire, BCEAO, etc.) ;
- assurer l'inspection de la gouvernance et des systèmes d'information de Coris Holding et des filiales ou succursales du Groupe.

Dans son organisation comme dans la conduite de ses missions, l'Inspection Générale se conforme aux « normes internationales pour la pratique professionnelle » définies par l'Institute of internal Auditors. Ses missions en 2022 ont porté entre autres sur la gouvernance, la conformité, la gestion des risques, le pilotage des activités, l'efficacité des organisations, la sécurité des systèmes d'information et la conduite des projets.



ONY Group

***Empruntez les marches
de la réussite avec
Coris Bank International.***



X
RAPPORTS
FINANCIERS





CORIS HOLDING SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ACTIONNAIRES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos au 31 décembre 2022

**VERSION
DEFINITIVE**

Avril 2023



SOMMAIRE

OPINION.....	3
VERIFICATIONS DES INFORMATIONS SPECIFIQUES	5
<u>ANNEXES :</u>	
<i>Etats financiers consolidés au 31/12/2022</i>	8

Aux
Actionnaires de la Société
CORIS HOLDING SA

01 BP 6092 Ouagadougou 01

- **OUAGADOUGOU** -
BURKINA FASO

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2022** sur :

- ✓ le contrôle des comptes consolidés du groupe **CORIS HOLDING SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société en date du 13 avril 2022 et se caractérisent par les principaux chiffres clés suivants, **en millions de FCFA** :

➤ Produit net bancaire :	FCFA 240 347 , pour des
➤ Capitaux propres de :	FCFA 402 910 , incluant un
➤ Résultat net positif de :	FCFA 106 514 , et un
➤ Total bilan de :	FCFA 5 637 533 .

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le respect de l'instruction N° 033-11-2016 du 15 novembre 2016 de la BECAO, relative aux états financiers sous une forme consolidée et en application des règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB), en vigueur dans l'espace UMOA.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les comptes consolidés annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe **CORIS HOLDING SA**, qui comprennent le bilan consolidé, le hors bilan Consolidé, le Compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés, le tableau de variation des flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe CORIS HOLDING SA constitué de la société CORIS HOLDING SA et de ses filiales au 31 décembre 2022, sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du patrimoine du Groupe, de sa situation financière, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire révisé (PCB) de l'UMOA.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe Coris Holding conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Burkina Faso et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

En outre, nos travaux se sont déroulés dans le respect des dispositions prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et celles relatives à la circulaire n° 002-2018/CB/C du 18 septembre 2018, portant sur les conditions d'exercice du Commissariat aux Comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4. Responsabilités des organes de la gouvernance pour les états financiers

Les responsables des organes de la gouvernance (le Conseil d'Administration et la Direction Générale) de la société sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB) de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction Générale qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de son exploitation, sauf si ceux-ci ont l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

6. Autres vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE et de celles de la circulaire n° 002-2018/CB/C portant sur les conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nos travaux de vérification ont porté notamment sur :

- la vérification des informations spécifiques ;
- l'organisation interne ;
- le fonctionnement des organes sociaux ;
- l'organisation du contrôle interne ;
- la qualité du système d'information et comptable ;
- la gestion et la qualité des risques ;
- le respect de la réglementation.

6.1. Vérifications des informations spécifiques

6.1.1. Rapport de gestion

Selon les dispositions de l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le commissaire aux comptes vérifie la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

6.1.2. Registre des Titres

Selon les dispositions de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé applicable à compter du 05 mai 2014, « la société tient à jour les registres de titres nominatifs. Le rapport du Commissaire aux comptes soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle constate l'existence des registres et donne son avis sur leur correcte tenue. Une déclaration des dirigeants attestant de la tenue conforme des registres est annexée audit rapport ».

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur l'existence et la tenue conforme des registres des titres nominatifs.

6.2. Organisation interne

L'organisation interne actuelle du groupe Coris Holding SA n'appelle pas d'observation de notre part.

6.3. Fonctionnement des organes sociaux

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux du groupe.

6.4. Evaluation de la qualité du système de contrôle interne

D'une manière générale, l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du groupe Coris Holding SA n'a pas révélé de dysfonctionnements majeurs susceptibles de mettre en péril l'exploitation normale du groupe.

A la date du 31 décembre 2022, sur la société mère, Coris Holding SA :

- Nous avons relevé qu'au titre des recommandations précédemment formulées par les commissaires aux comptes, au 31/12/2021, six (06) recommandations ont été totalement mises en œuvre et trois (03) partiellement mises en œuvre ;
- Pour la présente intervention, nous n'avons pas formulé de nouvelles recommandations.

Les conclusions de nos travaux sur l'analyse et l'évaluation du contrôle interne font l'objet d'un rapport séparé adressé aux responsables des organes de la gouvernance.

6.5. Qualité du système d'information et comptable

Le système d'information et comptable du groupe n'appelle pas d'observation de notre part. Toutefois, nous relevons que le groupe ne dispose pas d'un logiciel de consolidation.

6.6. Gestion et qualité des risques

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur la gestion et la qualité des risques.

6.7. Respect de la réglementation bancaire

6.7.1. Normes de gestion

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle. A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2022, le Groupe a respecté toutes les normes prudentielles consolidées dont la situation se présente comme suit :

Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter 2022	Niveau observé déc-18	Niveau observé déc-19	Niveau observé déc-20	Niveau observé déc-21	Niveau observé déc-22	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité								
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	>= 8,5%	10,77%	11,45%	10,68%	11,99%	12,09%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	>= 9,5%	11,13%	1,8/6%	11,04%	12,31%	12,41%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	EP02	>= 12,5%	11,18%	12,77%	11,92%	13,19%	13,36%	CONFORME
B. Norme de division des risques								
Norme de division des risques	EP29	<= 25%	0,00%	27,67%	27,69%	29,86%	22,58%	CONFORME
C. Ratio de levier								
Ratio de levier	EP33	>= 3%	7,28%	5,92%	4,59%	5,14%	4,54%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles								
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	<= 25%	25,00%	15,00%	15,00%	11,54%	0,92%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	<= 15%	0,64%	0,06%	0,04%	0,04%	0,03%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	<= 60%	0,81%	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	<= 15%	3,00%	6,93%	10,91%	8,74%	7,88%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	<= 100%	25,78%	31,02%	42,66%	36,07%	38,15%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	<= 20%	12,29%	4,49%	11,22%	14,05%	12,72%	CONFORME

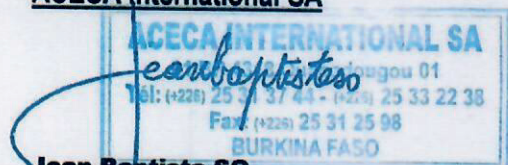
6.7.2. Rapports adressés à la Commission Bancaire

Les différents rapports, notamment, le rapport annuel sur le dispositif global de gestion des risques, le rapport annuel sur la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que le rapport sur le contrôle interne ont été transmis à bonne date aux autorités de supervision.

Ouagadougou, le 25 avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

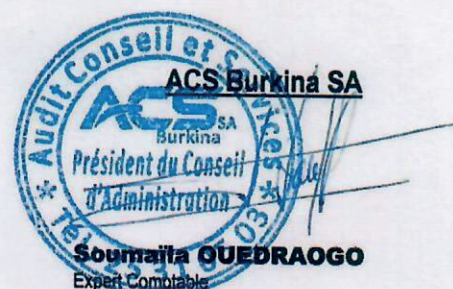
ACECA International SA



Jean-Baptiste SO

Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
National des Experts-Comptables et
des Comptables Agréés du Burkina Faso

ACS Burkina SA



Soumaila QUEDRAOGO

Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
National des Experts-Comptables et
des Comptables Agréés du Burkina Faso

ANNEXES :
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31/12/2022

BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

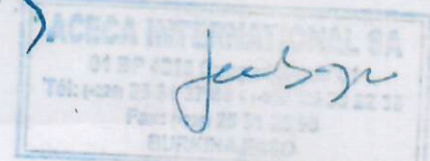
Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

2|0|2|2|1|2 | 3|1 | C|F|B|0|0|1
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	197 791	253 096
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	172 611	161 789
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 288 341	2 765 455
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 907 750	2 233 023
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 250	1 074
6	ACTIFS D'IMPOTS DIFFERE	0	0
7	COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	88 257	109 844
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENC	0	0
9	AUTRES PARTICIPATIONS	10 162	8 558
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 003	3 036
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 706	101 658
12	ECARTS D'ACQUISITION	0	0
	TOTAL DE L'ACTIF	4 749 870	5 637 533



BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

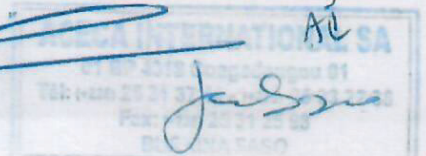
Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

202212 31 CFB001
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	1 414 930	1 800 514
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	2 866 670	3 261 752
4	DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE	44 850	36 648
5	PASSIFS D'IMPOT DIFFERE	0	0
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	94 875	117 534
7	ECART D'ACQUISITION	0	0
8	PROVISIONS	8 850	18 176
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
10	CAPITAUX PROPRES	319 695	402 910
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	218 188	278 062
12	CAPITAL ET PRIMES LIEES	25 000	25 000
13	RESERVES CONSOLIDEES	129 538	177 755
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	63 650	75 307
15	INTERETS MINORITAIRES	101 507	124 848
	TOTAL DU PASSIF	4 749 870	5 637 533



HORS BILAN CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

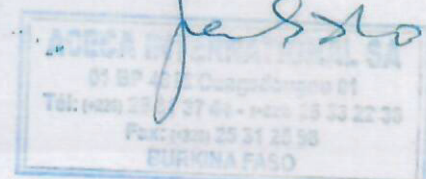
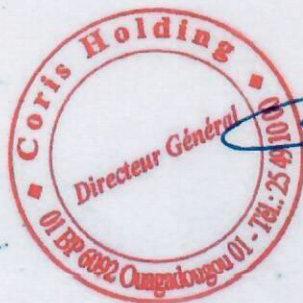
| 2 | 0 | 2 | 2 | 1 | 2 | | 3 | 1 | | C | F | B | 0 | 0 | 1 |

Date d'arrêté

CIB

(en millions de FCFA)

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
	ENGAGEMENTS DONNES	1 095 068	1 519 672
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	418 648	619 652
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	676 421	900 020
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS		
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	6 788	6 688
8	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	2 677 940	2 605 665
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES	545	0



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

2|0|2|2|1|2 3|1 C|F|B|0|0|1
 Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

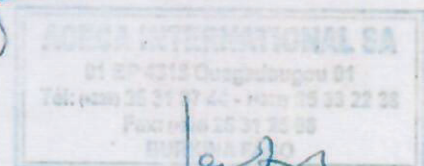
Poste	RUBRIQUES	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	233 858	311 268
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	96 942	132 088
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	47 272	57 749
4	COMMISSIONS (CHARGES)	8 880	10 955
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	4 287	7 242
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	3 333	1 254
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	6 714	6 581
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	494	704
9	PRODUIT NET BANCAIRE	189 147	240 347
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	64 328	80 021
12	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 990	8 955
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	117 830	151 371
14	COUT DU RISQUE	19 731	34 012
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	98 099	117 359
16	QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVA	0	0
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	579	1 365
18	RESULTAT AVANT IMPOT	98 678	118 724
19	IMPÔT SUR LES BENEFICES	9 473	12 210
20	RESULTAT NET	89 205	106 514
21	INTERETS MINORITAIRES	25 555	31 207
22	RESULTAT NET PART DU GROUPE	63 650	75 307
23	RESULTAT PAR ACTION (en FCFA)	35 682	42 605

Directeur Général

AE

Tableau des flux de trésorerie consolidé
au 31/12/2022

ELEMENTS	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
Résultat avant impôts	1	51 552	118 724
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2	3 122	8 955
- Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	3	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	4	11 469	34 012
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	5	0	0
+/- Gain net/perte nette des activités d'investissement	6	0	0
+/- Produits/charges des activités de financement	7	0	0
+/- Autres mouvements	8	579	1 365
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	9	66 722	163 056
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	10	999 307	341 100
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11	336 790	-82 033
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	12	-6 150	-8 201
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	13	-17 327	1 072
- Impôts versés	14	-5 003	-12 210
= diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	15	1 307 616	239 728
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	16	1 374 338	402 783
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	17	-697 066	-323 493
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	18	-15 634	-20 985
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	19	-712 700	-344 478
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	20	-35 560	-22 400
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	21	0	0
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	22	-35 560	-22 400
EFFETS DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET LES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (D)	23	0	0
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	24	626 079	35 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	-718 861	-1 044 529
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26	148 904	197 791
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	27	-867 765	-1 242 320
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28	-92 782	-1 008 623
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	29	197 791	253 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	30	-290 573	-1 261 719
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTÉ	31	626 079	35 906



**Tableau de variation des capitaux propres consolidés
au 31/12/2022**

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES LIEES AU CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT NET PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-2	25 000	0	94 599	42 797	162 396	87 125	249 521
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N-1	25 000	0	94 599	42 797	162 396	87 125	249 521
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				63 650	63 650	25 555	89 205
Distribution de dividendes							
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0		0
Autres variations			34 939	-42 797	-7 858	-11 173	-19 031
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-1	25 000	0	129 538	63 650	218 188	101 507	319 695
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N	25 000	0	129 538	63 650	218 188	101 507	319 695
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				75 307	75 307	31 207	106 514
Distribution de dividendes			-11 574		-11 574	-8 936	-20 510
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0		0
Autres variations			59 790	-63 650	-3 860	1 070	-2 790
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N	25 000	0	177 754	75 307	278 061	124 848	402 909

Coris Holding
Directeur Général

AR



■ Confiance

■ Originalité

■ Responsabilité

■ Intégrité

■ Sociabilité



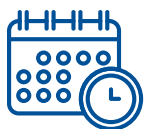
CORIS HOLDING

Un Groupe, une synergie,
des ambitions pour l'Afrique.





XI
SYNOPTIQUE DU
GROUPE CORIS



+15
ans d'existence



9
pays de présence
en Afrique



1
Introduction en
bourse



27
Administrateurs
non exécutifs



21
Administrateurs
Indépendants



3
Séances de Conseil
d'Administration à Coris
Holding et au niveau des
filiales



3
ans de durée de
mandat



Management de Coris Holding



M. Idrissa NASSA
Président



M. Emmanuel SAWADOGO
Conseiller Président



M. Diakarya OUATTARA
Directeur Général



Mme Alice KABORE
Directeur Général Adjoint



M. Moussa OUEDRAOGO
Conseiller Directeur Général



M. Rasmané OUEDRAOGO
Inspecteur Général



M. Chales SAVADOGO
Adjoint Inspecteur Général



M. Daouda OUATTARA
Directeur Conformité



M. Rayang WININGA
Directeur Risques



M. Zapré Edmond Junior BOHUI
Adjoint Directeur Risques



M. Talekaye ROMBA
Directeur Capital Humain & Administration Générale



M. Ablassé Wendé-Gouda ILBOUDO
Directeur des Finances & du Contrôle de Gestion



M. Lionel OUEDRAOGO
Adjoint Directeur des Finances & Contrôle de Gestion



M. Alexandre Z. ALDA. DABIRE
Directeur Affaires Juridiques & Contentieux



M. Moumini KOWE
Directeur Marketing & Communication



M. Seydou SANOU
Directeur Engagements



M. Jean Jacques SEGBO
Directeur Trésorerie & Structuration



M. Yaya SIDIBE
Directeur Finance Islamique



M. Papa Laya WADE
Directeur Innovations & Data



M. Cyr Montan François AOUBA
Adjoint Directeur Innovations & Data



M. Clément COMBARY
Directeur Système d'Information



M. Zakaria TOU
Adjoint Directeur Système d'Information



M. Mikael ZOURE
Responsable Financements Structurés & Multinationales



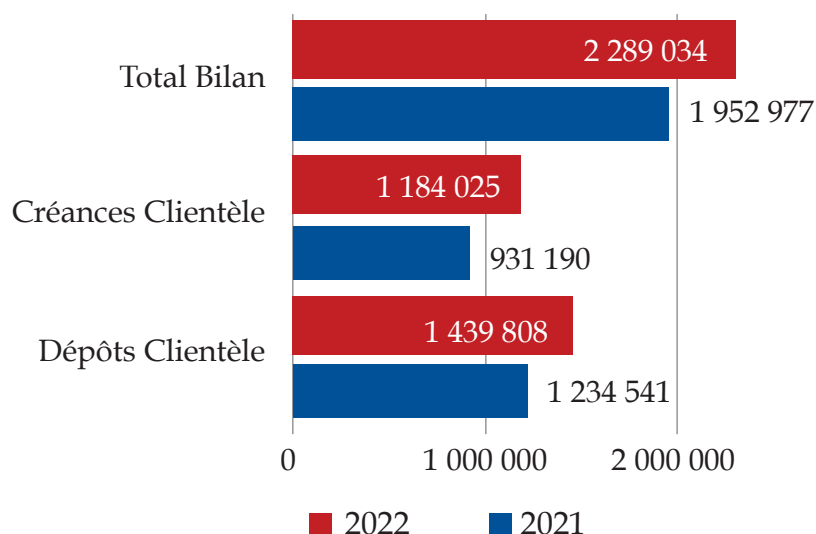
M. Boris SONNY
Responsable Qualité et Responsabilité Sociale et Environnementale

11.1. Coris Bank International Burkina Faso

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

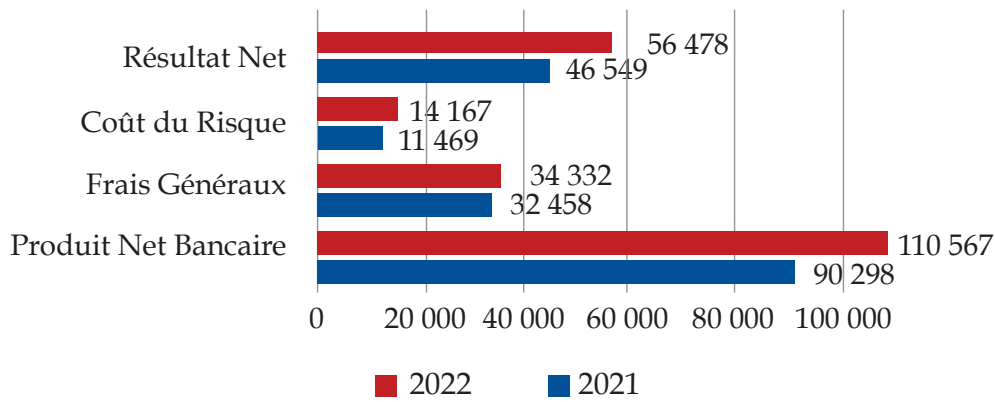
Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	1 234 451	1 439 808	205 357	16,6%
Créances Clientèle	931 190	1 184 025	252 835	27,2%
Nombre Agences fin d'exercice	63	67	4	6,3%
Total Bilan	1 952 977	2 289 034	336 057	17,2%
Fonds Propres (avant répartition)	189 815	228 513	38 698	20,4%
Effectif fin de période	692	758	66	9,5%
Produit Net Bancaire	90 298	110 567	20 269	22,4%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	32 458	34 332	1 874	5,8%
Coût du Risque en montant	11 469	14 167	2 698	23,5%
Résultat Net	46 549	56 478	9 929	21,3%
Coefficient d'exploitation	35,9%	31,1%	-4,9%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,4%	2,5%	0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	24,5%	24,7%	0,2%	
Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	163 408	206 671	43 263	26,5%
Actifs pondérés des risques	1 300 634	1 531 081	230 447	17,7%
Ratio de Solvabilité Total (%)	12,6%	13,5%	0,9%	

Evolution des encours du bilan

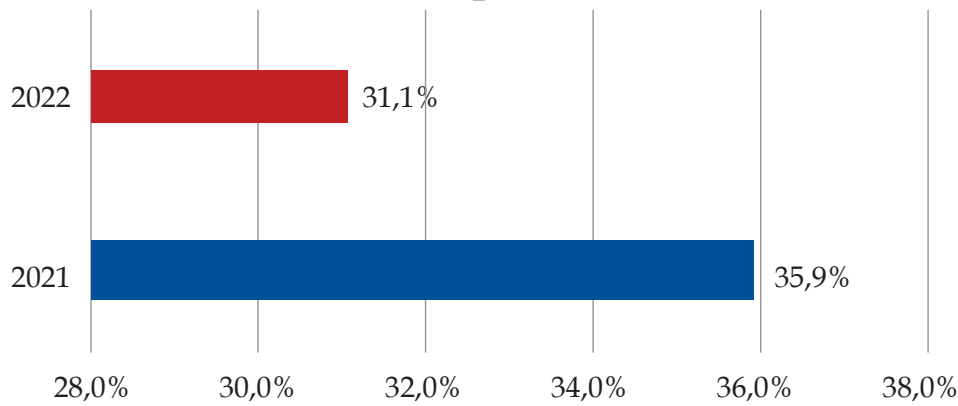




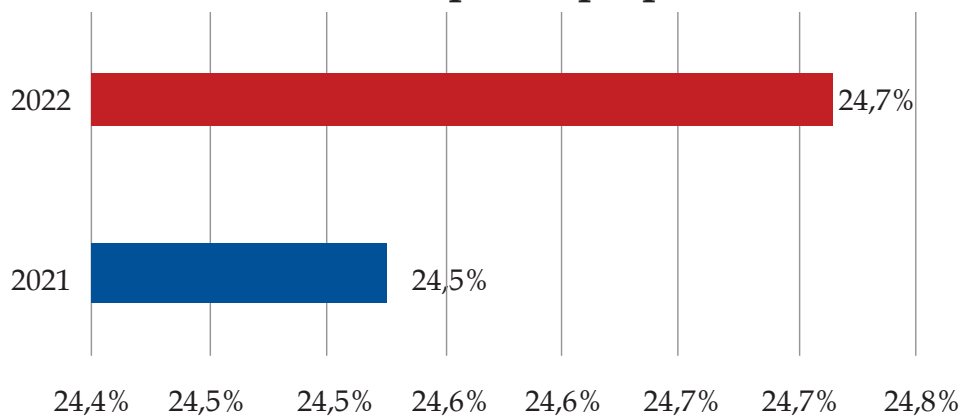
Evolution des agrégats du Compte de résultat



Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres





Focus CBI Niger Succursale de CBI SA

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	77 994	98 238	20 244	26,0%
Créances Clientèle	86 103	109 199	23 096	26,8%
Nombre Agences fin d'exercice	4	6	2	50,0%
Total Bilan	129 202	179 122	49 920	38,6%
Fonds Propres (avant répartition)	4 212	6 141	1 929	45,8%
Effectif fin de période	51	65	14	27,5%
Produit Net Bancaire	5 737	8 829	3 092	53,9%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	3 665	4 509	844	23,0%
Coût du Risque en montant	93	389	296	318,3%
Résultat Net	1 212	3 141	1 929	159,2%
Coefficient d'exploitation	63,9%	51,1%	-12,8%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,9%	1,8%	0,8%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	28,8%	51,1%	22,4%	

11.2. Coris Bank International Côte d'Ivoire

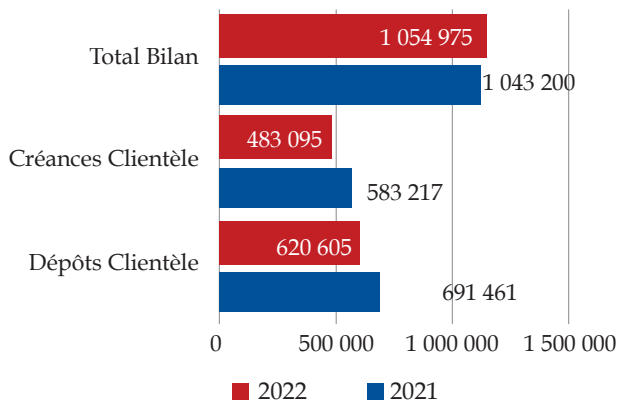
Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	691 461	620 605	-70 856	-10,2%
Créances Clientèle	583 217	483 095	-100 122	-17,2%
Nombre Agences fin d'exercice	19	22	3	15,8%
Total Bilan	1 043 200	1 054 975	11 775	1,1%
Fonds Propres (avant répartition)	60 361	75 156	14 795	24,5%
Effectif fin de période	195	206	11	5,6%
Produit Net Bancaire	36 086	42 308	6 222	17,2%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	12 521	13 923	1 402	11,2%
Coût du Risque en montant	2 514	2 769	255	10,2%
Résultat Net	19 687	22 663	2 976	15,1%
Coefficient d'exploitation	34,7%	32,9%	-1,8%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,9%	2,1%	0,3%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	32,6%	30,2%	-2,5%	

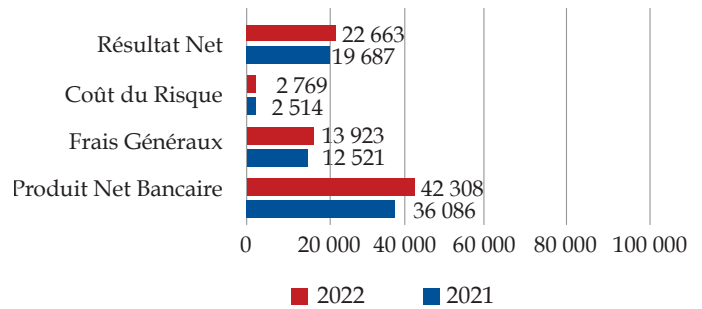


Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	52 201	74 994	22 793	43,7%
Actifs pondérés des risques	392 614	443 146	50 532	12,9%
Ratio de Solvabilité Total (%)	13,3%	16,9%	3,6%	

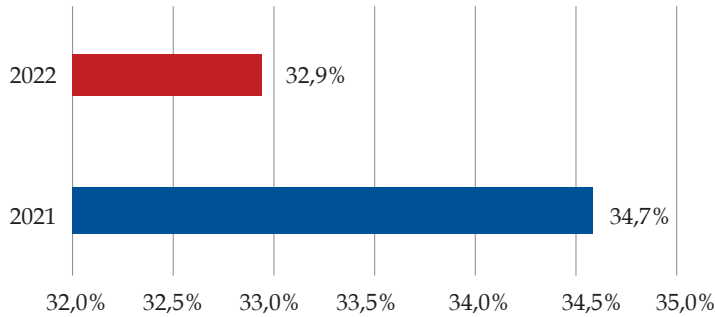
Evolution des encours du bilan



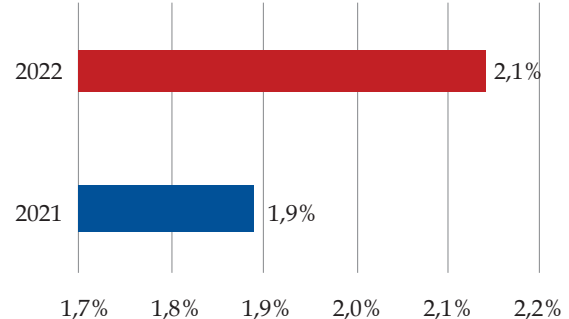
Evolution des agrégats du Compte de résultat



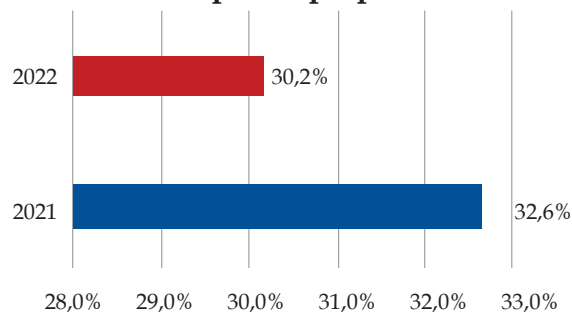
Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres



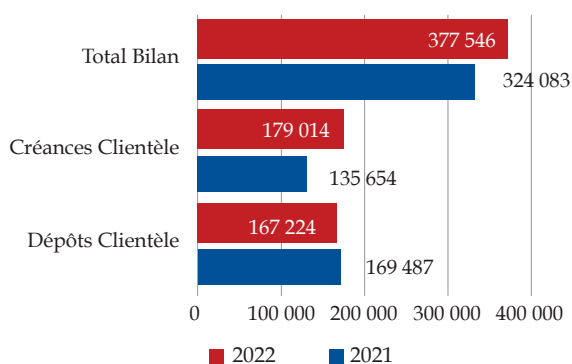
11.3. Coris Bank International Mali

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

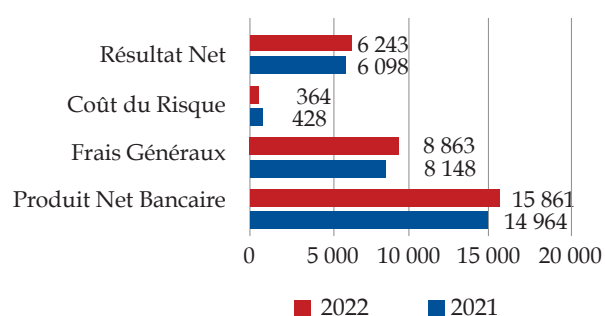
Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	169 487	167 224	-2 263	-1,3%
Créances Clientèle	135 654	179 014	43 360	32,0%
Nombre Agences fin d'exercice	10	10	0	0,0%
Total Bilan	324 083	377 546	53 463	16,5%
Fonds Propres (avant répartition)	23 469	26 966	3 497	14,9%
Effectif fin de période	131	144	13	9,9%
Produit Net Bancaire	14 964	15 861	897	6,0%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	8 148	8 863	715	8,8%
Coût du Risque en montant	428	364	-64	-15,0%
Résultat Net	6 098	6 243	145	2,4%
Coefficient d'exploitation	54,5%	55,9%	1,4%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,9%	1,7%	-0,2%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	26,0%	23,2%	-2,8%	

Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	18 595	21 953	3 358	18,1%
Actifs pondérés des risques	124 201	108 538	-15 663	-12,6%
Ratio de Solvabilité Total (%)	15,0%	20,2%	5,3%	

Evolution des encours du bilan

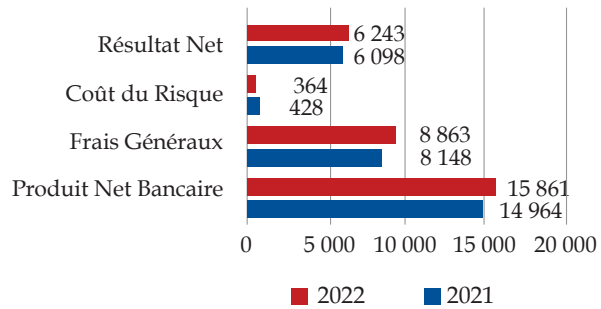


Evolution des agrégats du Compte de résultat

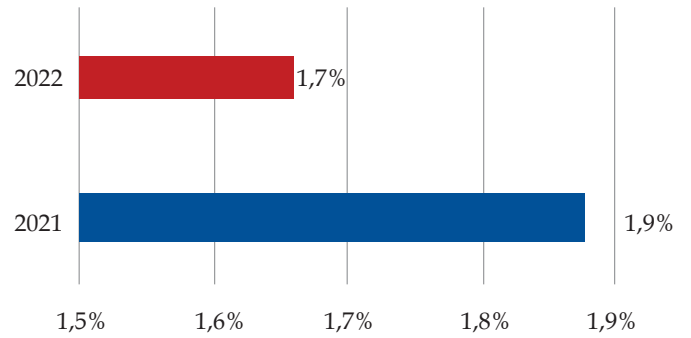




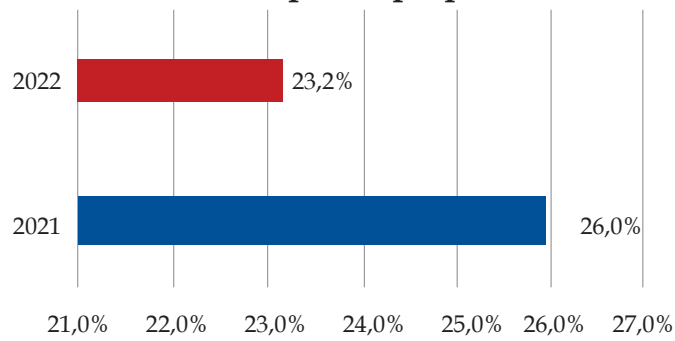
Evolution des agrégats du Compte de résultat



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres



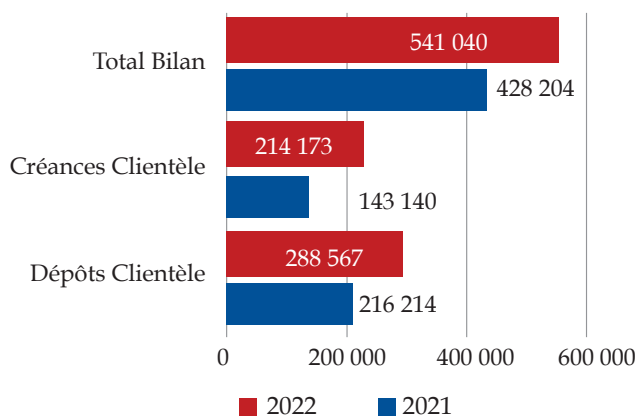
11.4. Coris Bank International Togo

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

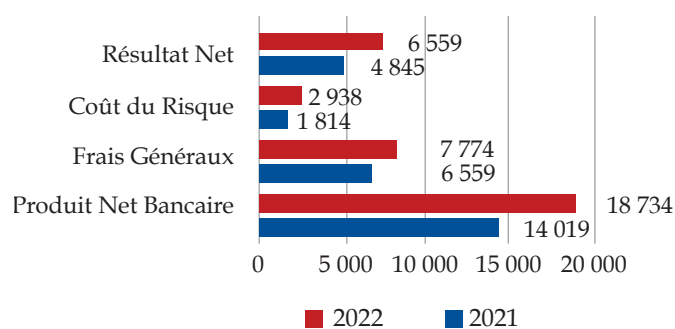
Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	216 214	288 567	72 353	33,5%
Créances Clientèle	143 140	214 173	71 033	49,6%
Nombre Agences fin d'exercice	12	15	3	25,0%
Total Bilan	428 204	541 040	112 836	26,4%
Fonds Propres (avant répartition)	20 732	25 353	4 621	22,3%
Effectif fin de période	119	145	26	21,8%
Produit Net Bancaire	14 019	18 734	4 715	33,6%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	6 559	7 774	1 215	18,5%
Coût du Risque en montant	1 814	2 938	1 124	61,9%
Résultat Net	4 845	6 559	1 714	35,4%
Coefficient d'exploitation	46,8%	41,5%	-5,3%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,1%	1,2%	0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	23,4%	25,9%	2,5%	

Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	18 849	22 706	3 857	20,5%
Actifs pondérés des risques	122 859	148 506	25 647	20,9%
Ratio de Solvabilité Total (%)	15,3%	15,3%	-0,1%	

Evolution des encours du bilan

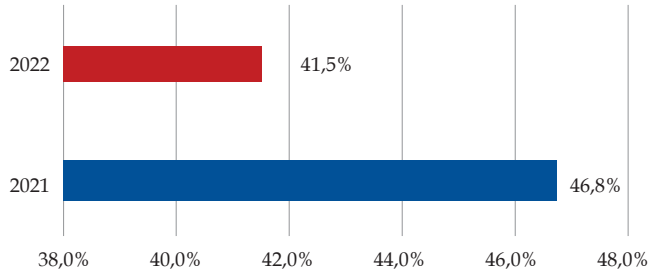


Evolution des agrégats du Compte de résultat

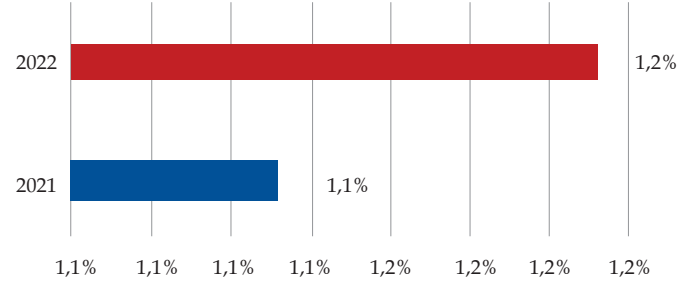




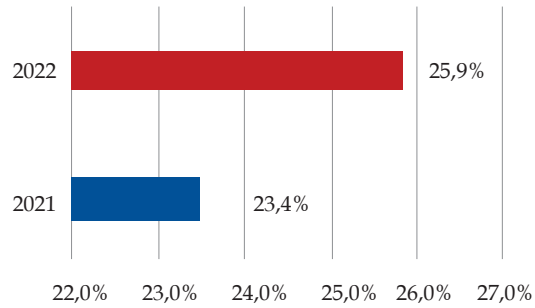
Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres





11.5. Coris Bank International Sénégal

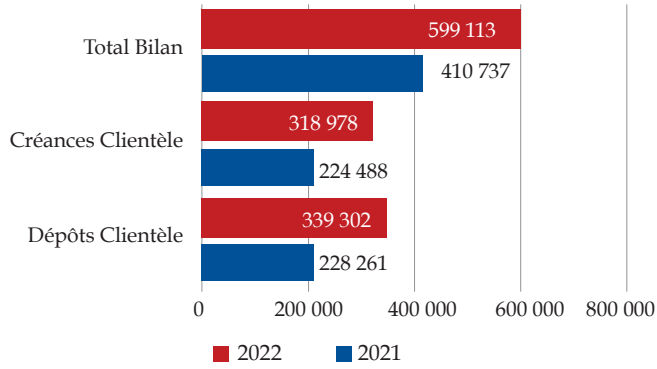
Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	228 261	339 302	111 041	48,6%
Créances Clientèle	224 488	318 978	94 490	42,1%
Nombre Agences fin d'exercice	17	20	3	17,6%
Total Bilan	410 737	599 113	188 376	45,9%
Fonds Propres (avant répartition)	34 031	34 110	79	0,2%
Effectif fin de période	133	181	48	36,1%
Produit Net Bancaire	20 308	25 167	4 859	23,9%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	9 179	12 933	3 754	40,9%
Coût du Risque en montant	1 423	8 602	7 179	504,5%
Résultat Net	8 824	3 609	-5 215	-59,1%
Coefficient d'exploitation	45,2%	51,4%	6,2%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,1%	0,6%	-1,5%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	25,9%	10,6%	-15,3%	

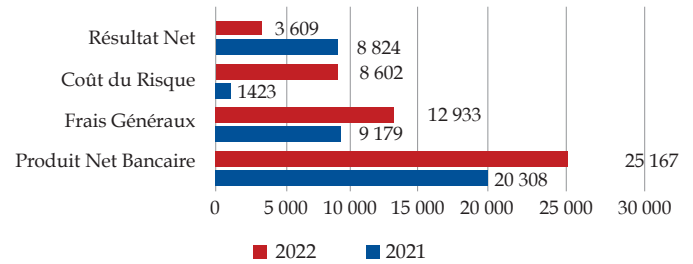
Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	30 229	31 912	1 683	5,6%
Actifs pondérés des risques	169 705	206 087	36 382	21,4%
Ratio de Solvabilité Total (%)	17,8%	15,5%	-2,3%	



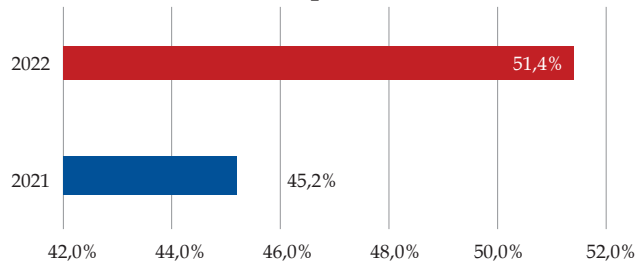
Evolution des encours du bilan



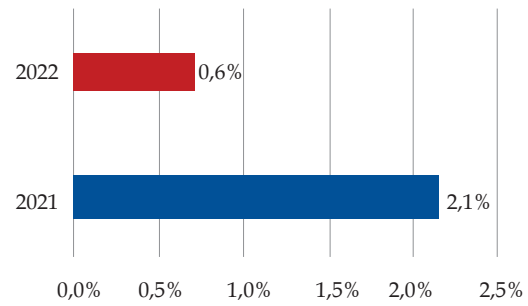
Evolution des agrégats du Compte de résultat



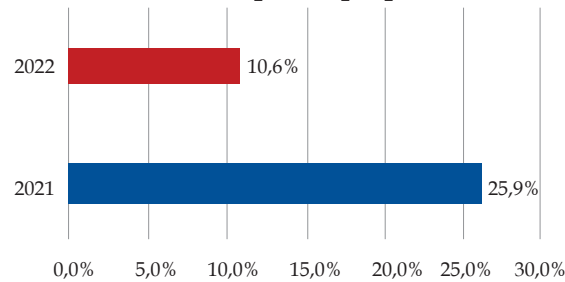
Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres





Focus CBI Guinée-Bissau Succursale de CBI Sénégal

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle		17 964	17 964	
Créances Clientèle		31 594	31 594	
Nombre Agences fin d'exercice		1	1	
Total Bilan		49 587	49 587	
Fonds Propres (avant répartition)		2 954	2 954	
Effectif fin de période		28	28	
Produit Net Bancaire		1 706	1 706	
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)		1 735	1 735	
Coût du Risque en montant		0	0	
Résultat Net		-46	-46	
Coefficient d'exploitation		101,7%		
Rentabilité des Actifs (ROA)		-0,1%		
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)		-1,6%		

11.6. Coris Bank International Bénin

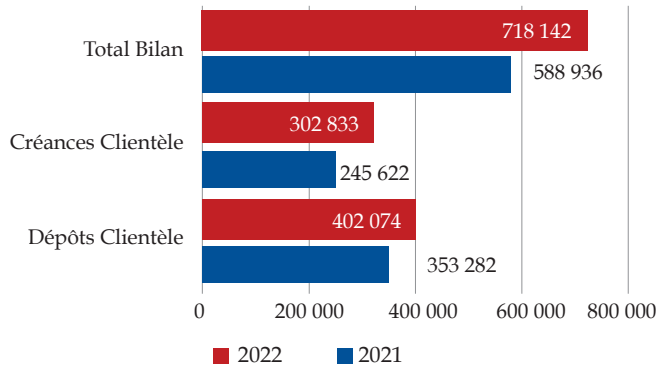
Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	353 282	402 074	48 792	13,8%
Créances Clientèle	245 622	302 833	57 211	23,3%
Nombre Agences fin d'exercice	11	13	2	18,2%
Total Bilan	588 936	718 142	129 206	21,9%
Fonds Propres (avant répartition)	24 331	31 142	6 811	28,0%
Effectif fin de période	130	146	16	12,3%
Produit Net Bancaire	17 186	25 503	8 317	48,4%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	7 793	9 694	1 901	24,4%
Coût du Risque en montant	2 016	4 959	2 943	145,9%
Résultat Net	6 291	9 516	3 225	51,3%
Coefficient d'exploitation	45,3%	38,0%	-7,3%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,1%	1,3%	0,3%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	25,9%	30,6%	4,7%	

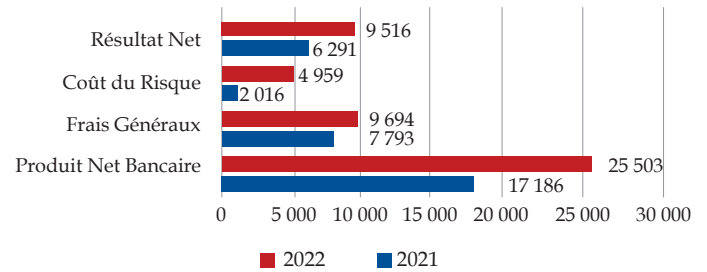
Solvabilité	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	24 311	31 064	6 753	27,8%
Actifs pondérés des risques	140 592	132 474	-8 118	-5,8%
Ratio de Solvabilité Total (%)	17,3%	23,4%	6,2%	



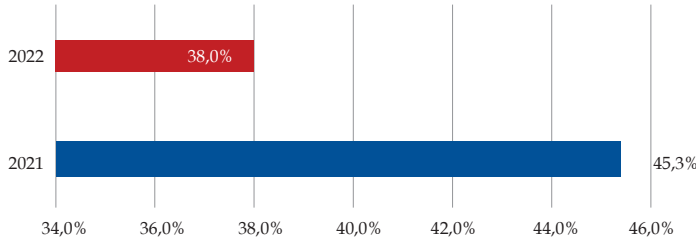
Evolution des encours du bilan



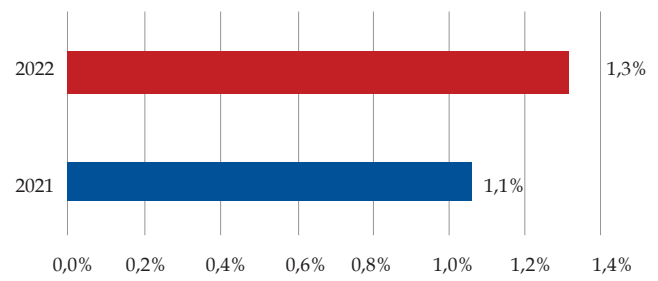
Evolution des agrégats du Compte de résultat



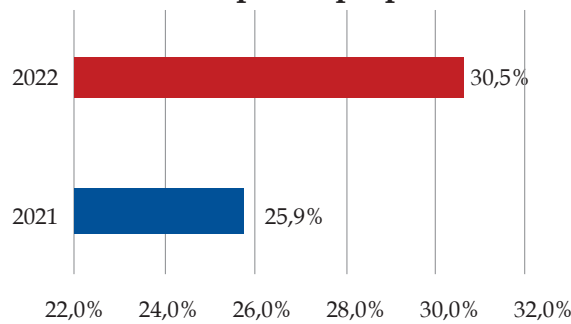
Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres





11.7. Coris Bank International Guinée

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle		32 100	32 100	
Créances Clientèle		44 998	44 998	
Nombre Agences fin d'exercice		2	2	
Total Bilan		64 835	64 835	
Fonds Propres (avant répartition)		15 804	15 804	
Effectif fin de période		36	36	
Produit Net Bancaire		5 481	5 481	
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)		3 750	3 750	
Coût du Risque en montant		1	1	
Résultat Net		1 363	1 363	
Coefficient d'exploitation		68,4%		
Rentabilité des Actifs (ROA)		2,1%		
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)		8,6%		

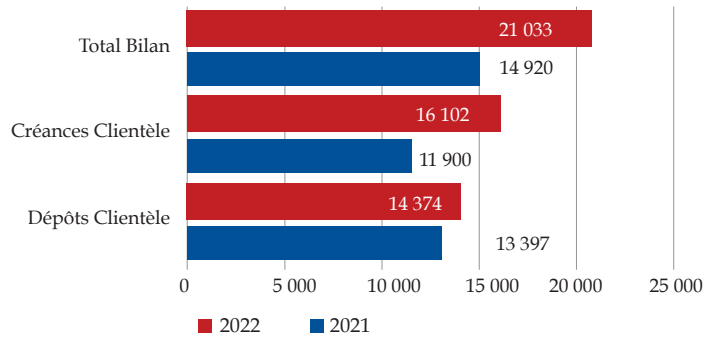
11.8. Coris Meso Finance Burkina Faso

Chiffres clés 2022 (Montant en millions de FCFA)

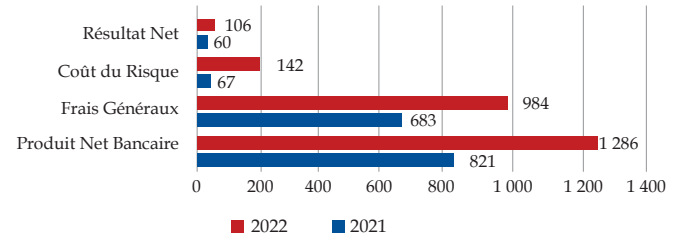
Activités	2021	2022	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	13 397	14 374	977	7,3%
Créances Clientèle	11 900	16 102	4 202	35,3%
Nombre Agences fin d'exercice	3	3	0	0,0%
Total Bilan	14 920	21 033	6 113	41,0%
Fonds Propres (avant répartition)	951	1 057	106	11,1%
Effectif fin de période	30	37	7	23,3%
Produit Net Bancaire	821	1 286	465	56,6%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	683	984	301	44,1%
Coût du Risque en montant	67	142	75	111,9%
Résultat Net	60	106	46	76,7%
Coefficient d'exploitation	83,2%	76,5%	-6,7%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,4%	0,5%	0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	6,3%	10,0%	3,7%	



Evolution des encours du bilan



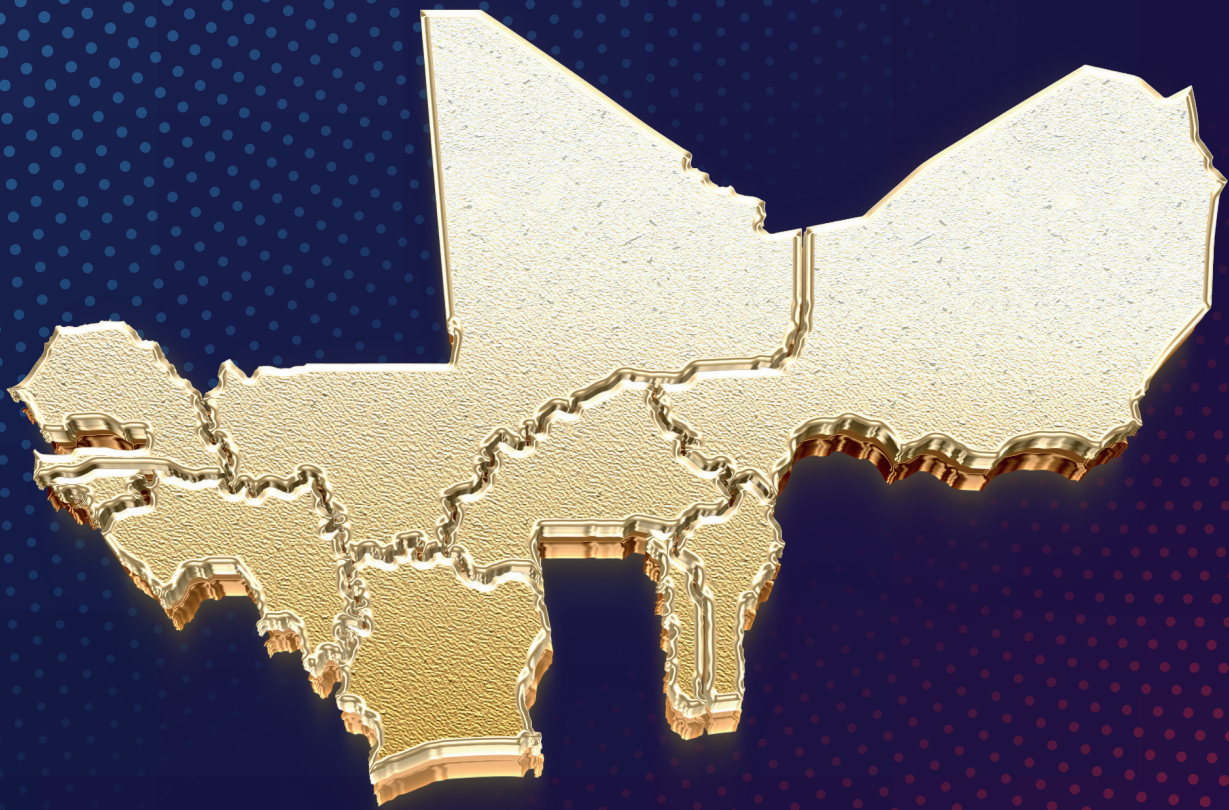
Evolution des agrégats du Compte de résultat



La Banque leader dans le financement des PME.



- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Togo



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo

www.coris-holding.com